
FICHES THÉMATIQUES

1 L'emploi

En 2008, 25,8 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En équivalent temps plein, l'emploi intérieur s'est élevé à 25,6 millions, en moyenne annuelle (*définitions*).

Sur l'année, 136 000 emplois (personnes physiques) ont été créés dans l'ensemble de l'économie, soit moins de la moitié de la hausse en 2007 (+ 343 000). En équivalents temps-plein, les créations d'emploi ont concerné 140 000 personnes (après 388 000). L'emploi a donc sensiblement ralenti par rapport à 2007 (+ 0,6 % après + 1,5 %). L'emploi salarié a progressé de 0,5 % (après 1,6 %), quand l'emploi non-salarié a crû de 0,8 % (après 1,1 % en 2007). Ce ralentissement en moyenne annuelle traduit un infléchissement beaucoup plus fort en cours d'année, l'emploi reculant en glissement annuel au quatrième trimestre 2008 (- 0,2 % au total).

Par activité, les principales tendances restent les mêmes : créations dans les services et la construction, repli dans l'industrie et l'agriculture. La baisse s'est poursuivie dans l'agriculture (- 2,4 % après - 1,1 % en 2007) et dans l'industrie (- 1,5 % après - 1,4 %). La seule branche industrielle dont les effectifs n'ont pas baissé reste celle des biens d'équipement. La croissance des services principalement marchands n'a pas été aussi

vigoureuse qu'en 2007 (+ 1,0 % après + 2,2 %). La hausse des emplois dans les activités financières et immobilières a été plus réduite, respectivement + 0,9 % (après + 2,4 %) et + 1,9 % (après + 3,6 %). Le dynamisme des services aux entreprises depuis 2004 a nettement faibli : + 0,5 % après + 2,8 %. La branche la plus dynamique a une nouvelle fois été celle de la construction, malgré un léger ralentissement en 2008 : + 3,5 % après + 4,5 %.

Les entreprises privées emploient 71 % des personnes ayant un emploi (18,4 millions de personnes) contre 22 % pour les administrations (5,6 millions de personnes employées par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). Les 7 % restant (1,8 millions de personnes) sont employées par les ménages ou les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLM, associations par exemple). Depuis 2004, le développement des emplois dans ces deux catégories (ménages et ISBLM) n'a cessé d'augmenter : + 4,4 % en 2008 (après + 3,8 % en 2007) et + 246 000 personnes en cinq ans. À l'inverse, la croissance des emplois dans les entreprises du secteur privé a faibli (+ 0,6 % après + 1,4 %). Pour la première fois depuis dix ans, les effectifs dans les administrations publiques ont reculé significativement (- 1,0 %, soit - 57 000 personnes).

Définitions

En comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'**équivalent temps plein** qui comptabilise, pour un équivalent temps plein, deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit le nombre d'emplois comptabilisés en équivalents temps plein par rapport à ceux comptabilisés en **personnes physiques**. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent le compte en équivalents temps plein.

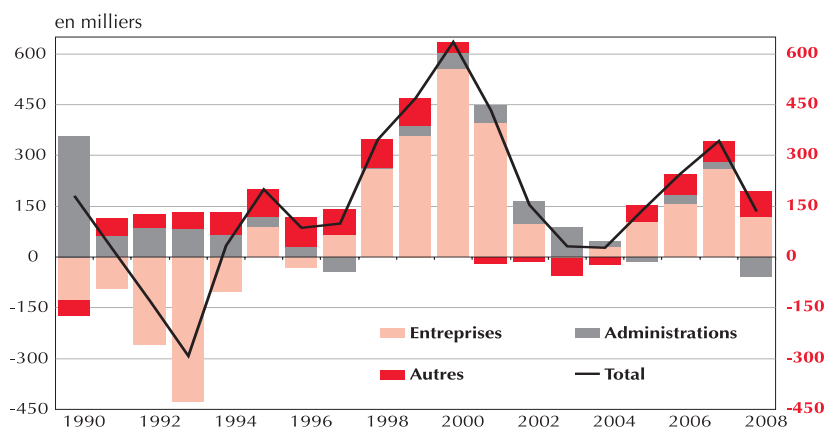
1. Emploi total par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle (en %)

		2004	2005	2006	2007	2008	2008 (*)	2008 (**)
EA	Agriculture	-2,0	-1,4	-1,6	-1,1	-2,4	1 005,1	3,9
EB	Industries agro-alimentaires	-2,9	-0,1	0,5	-1,1	-1,0	543,2	2,1
EC	Industrie des biens de consommation	-5,5	-3,3	-3,7	-2,4	-2,9	527,2	2,1
ED	Industrie automobile	-3,4	0,3	-4,7	-4,6	-5,3	190,7	0,7
EE	Industrie des biens d'équipement	-3,8	-1,5	0,9	0,5	0,3	738,3	2,9
EF	Industrie des biens intermédiaires	-2,9	-2,7	-2,8	-1,5	-1,4	1 201,4	4,7
EG	Énergie	0,2	-0,7	-0,6	0,0	-2,0	185,0	0,7
EH	Construction	1,9	3,3	4,6	4,5	3,5	1 971,8	7,7
EJ	Commerce	0,5	0,0	-0,7	1,1	0,7	3 336,6	13,1
EK	Transport	0,3	-1,9	0,8	1,7	1,7	1 143,4	4,5
EL	Activités financières	0,0	0,4	-0,4	2,4	0,9	781,3	3,1
EM	Activités immobilières	2,0	7,6	2,4	3,6	1,9	307,9	1,2
EN	Services aux entreprises	1,5	1,8	2,6	2,8	0,5	4 252,3	16,6
EP	Services aux particuliers	1,1	2,4	2,8	2,8	2,1	2 353,6	9,2
EQ	Santé, éducation, action sociale	1,5	0,9	2,2	2,6	0,7	4 756,6	18,6
ER	Administrations	-1,0	0,5	0,0	-1,1	-0,4	2 265,0	8,9
EA à ER	Emploi salarié total	0,1	0,6	1,0	1,5	0,6	25 559,4	100,0
EB à EG	Industrie	-3,4	-1,9	-1,7	-1,2	-1,5	3 385,8	13,2
EC à EF	Industrie manufacturière	-3,7	-2,3	-2,2	-1,4	-1,5	2 657,6	10,4
EJ à EP	Services principalement marchands	0,9	1,1	1,3	2,2	1,0	12 175,2	47,6
EQ à ER	Services administrés	0,6	0,8	1,5	1,4	0,4	7 021,6	27,5
EB à EP	Branches principalement marchandes	0,1	0,7	1,0	1,8	0,8	17 532,7	68,6

(*) Effectifs en milliers. (**) En % du total.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Créations d'emplois par type de secteur institutionnel employeur (évolution des effectifs par rapport à l'année précédente)



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2 Le chômage

Suite au retournement de la conjoncture intervenu au deuxième trimestre 2008, le chômage a fortement augmenté en seconde partie d'année : en moyenne au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en données provisoires¹ pour l'ensemble France métropolitaine et Dom s'établit à 8,2 % de la population active (*figure 1*), contre 7,6 % au premier trimestre 2008. Pour la France métropolitaine, il s'établit à 7,8 % (contre 7,2 % au premier trimestre 2008).

De mi-1997 à fin 2001, le taux de chômage au sens du BIT a sensiblement baissé (*figure 1*). En France métropolitaine, il est passé de 10,9 % au deuxième trimestre 1997 à 7,7 % au dernier trimestre 2001. En 2002, le taux de chômage est reparti à la hausse, jusqu'à atteindre 8,8 % de la population active en moyenne au dernier trimestre 2003. Après une relative stabilité en 2004, le taux de chômage au sens du BIT a de nouveau légèrement augmenté en 2005 : il est passé de 8,9 % au quatrième trimestre 2004 à 9,2 % au premier trimestre 2006 pour la France métropolitaine. À partir de ce point haut, le chômage a baissé régulièrement jusqu'au premier trimestre 2008. Depuis, cette baisse s'est enrayée, en lien avec les nombreuses destructions d'emplois survenues depuis le deuxième trimestre 2008. Au quatrième trimestre 2008, environ 2,2 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT, soit 180 000 de plus qu'au premier trimestre 2008 (+ 9 %).

Cette hausse du chômage au sens du BIT fin 2008 concerne toutes les catégories d'âge. Cependant, son ampleur est plus grande

pour les jeunes de 15 à 24 ans. Ils sont en effet plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail : de même qu'ils avaient plus bénéficié de la baisse du chômage en 2006-2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés. Ainsi, le taux de chômage des jeunes a progressé de 2,9 points entre le premier et le quatrième trimestre 2008, alors que la hausse du chômage des adultes a été plus tardive et limitée à 0,4 point. Au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage des jeunes atteint 20,4 % de la population active, tandis que celui des 25 à 49 ans s'établit à 7,0 %. Toutefois, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte, car un grand nombre de jeunes poursuivent des études et sont donc moins présents sur le marché du travail. De fait, la part des chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans (et non dans la seule population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de chômage) n'est que de 7,3 % en moyenne au quatrième trimestre 2008, soit 1 point seulement au-dessus de la part des chômeurs dans la population totale des 25-49 ans. Pour les seniors, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point du premier au quatrième trimestre 2008 : au dernier trimestre 2008, 5,0 % des actifs de 50 ans ou plus sont au chômage.

La hausse du chômage fin 2008 concerne autant les hommes que les femmes. Cependant, le taux de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes : en moyenne en 2008, 7,9 % des femmes actives sont au chômage au sens du BIT, contre 6,9 % des hommes actifs (*figure 2*).

Définitions

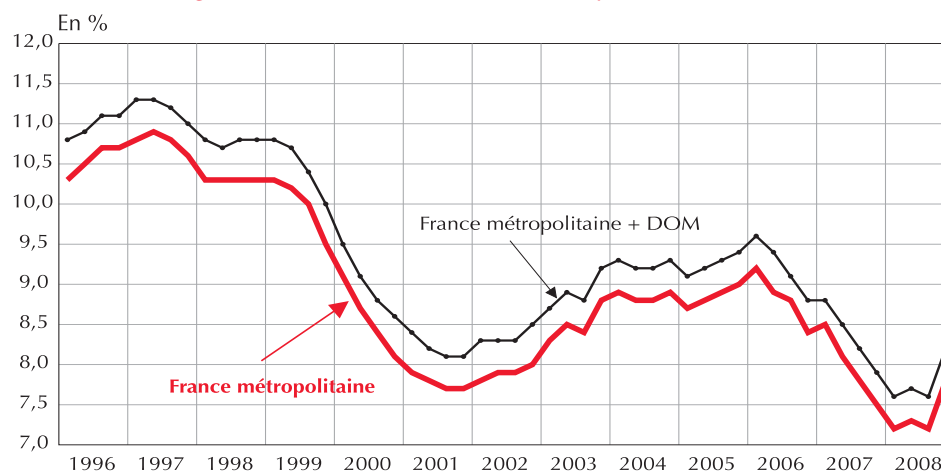
Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (ayant 15 ans ou plus) qui : 1° n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2° est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3° a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans et plus vivant en France métropolitaine. Environ 38 000 ménages ordinaires répondent chaque trimestre (c'est-à-dire les habitants de 38 000 logements, à l'exception des communautés), soit autour de 72 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, dont les résultats sont disponibles plus tardivement.

1. Les données pour le quatrième trimestre de 2008 sont provisoires car elles ne tiennent pas compte de l'intégration des résultats de l'enquête auprès des non-répondants pour ce trimestre (*définitions*).

Le chômage 2

1. Taux de chômage au sens du BIT, données CVS en moyenne trimestrielle



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Note : les données de cette fiche, datées de mai 2009, n'intègrent pas les révisions liées aux nouvelles pyramides des âges issues du recensement de la population rénové.

2. Chômage selon la définition du Bureau International du Travail (BIT)

Données en moyenne annuelle - France métropolitaine

	1990	1993	2003	2004	2005	2006	2007	2008(p)
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 991	2 554	2 299	2 412	2 429	2 432	2 215	2 068
Hommes	869	1 213	1 103	1 160	1 171	1 184	1 094	1 023
Femmes	1 122	1 341	1 196	1 252	1 258	1 248	1 121	1 045
Part du chômage dans la population active¹ (taux en %)								
Ensemble	7,9	10,1	8,5	8,9	8,9	8,8	8,0	7,4
de 15 à 24 ans	15,4	20,7	18,8	20,4	20,9	22,2	19,3	18,8
de 25 à 49 ans	7,0	9,2	7,9	8,2	8,2	7,9	7,3	6,6
50 ans et plus	5,6	6,4	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4	5,0
Hommes	6,2	8,7	7,6	8,0	8,0	8,1	7,4	6,9
de 15 à 24 ans	13,1	18,9	18,1	19,5	19,9	20,9	18,6	18,9
de 25 à 49 ans	5,2	7,7	6,8	7,1	7,2	7,0	6,6	5,8
50 ans et plus	4,7	6,0	5,5	5,6	5,4	5,8	5,2	5,0
Femmes	10,2	11,8	9,5	9,9	9,8	9,6	8,5	7,9
de 15 à 24 ans	18,3	22,9	19,8	21,5	22,3	23,9	20,2	18,7
de 25 à 49 ans	9,4	11,1	9,2	9,5	9,4	9,0	8,1	7,5
50 ans et plus	6,8	7,0	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6	5,0

Note : L'âge est celui atteint en fin d'année.

(p) = provisoire. Les résultats de l'enquête non répondant au quatrième trimestre de 2008 n'ont pas encore été intégrés.

1. La population active est composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : En moyenne en 2008, 2 068 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 7,4 % de la population active.

Source : Insee, enquête Emploi.

NB : le tableau ci-dessus a été modifié le 10 août 2009 (dans l'ouvrage imprimé, les intitulés "Hommes" et "Femmes" avaient été intervertis)

3 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2008, le revenu disponible des ménages (RDB) augmente de 3,4 %, après + 5,2 % en 2007. Compte tenu de l'accélération du prix des dépenses de consommation des ménages (+ 2,8 % après + 2,1%), le pouvoir d'achat du RDB ralentit fortement à + 0,6 %, après + 3,1 % en 2007.

Les dépenses « pré-engagées » (*définitions*), difficilement renégociables à court terme, ont progressé plus rapidement que le revenu disponible. Ainsi la partie du revenu dite « arbitrage », c'est-à-dire après avoir payé les éléments pré-engagés du budget, augmente moins vite que le RDB (2,7 % contre 3,4 % pour le RDB). En termes réels, le revenu arbitrage stagne (- 0,1 %).

Ces évolutions de revenu sont relatives à l'ensemble des ménages. Elles doivent être corrigées du dynamisme démographique pour refléter l'évolution individuelle moyenne. Rapporté au nombre d'unités de consommation, pour tenir compte à la fois de l'évolution du nombre des ménages et de leur composition, le pouvoir d'achat du revenu arbitrage par unité de consommation recule de 0,7 % en 2008 après une progression de 3,1 % en 2007.

Trois éléments expliquent pour l'essentiel le ralentissement du RDB des ménages : les revenus nets d'activité (pour - 0,7 point), les revenus du patrimoine (pour - 0,6 point) et les impôts (pour - 0,4 point).

En 2008, la masse salariale brute décélère (+ 3,2 % après + 4,4 % en 2007), essentiellement en raison de la moindre croissance de

l'emploi salarié (+ 0,5 % après + 1,4 % en 2007), car le salaire moyen par tête se maintient quasiment au même rythme (+ 2,7 % contre 2,9 % en 2007). En revanche, les exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA) atténuent le ralentissement des revenus d'activité nets perçus par les ménages.

Les loyers (réels ou imputés) perçus par les ménages propriétaires décélèrent (+ 3,3 % en 2008 après + 5,9 % en 2007) du fait de la stabilisation des prix du marché immobilier. De même, les revenus de la propriété (intérêts et dividendes reçus, nets des intérêts versés) sont moins dynamiques en 2008, notamment sous l'effet du ralentissement des revenus de l'assurance-vie.

Enfin, le total des impôts sur le revenu et le patrimoine (IRPP, CSG, CRDS, ISF, ...) payés par les ménages progresse plus rapidement (+ 4,6 % en 2008, après + 1,3 %). C'est le contrecoup de la baisse de l'IRPP de l'année précédente, avec la refonte du barème votée dans le cadre de la loi de finances 2007.

Les ménages ont diminué légèrement leur taux d'épargne, amortissant par là l'impact sur leur consommation du ralentissement de leur pouvoir d'achat. Leur taux d'épargne s'établit ainsi à 15,3 %, en recul de 0,3 point par rapport à 2007. Leur épargne financière est toutefois restée comparable à celle de 2007 : leurs achats de logements ralentissent et les droits de succession qu'ils acquittent diminuent suite au vote de la loi TEPA.

Définitions

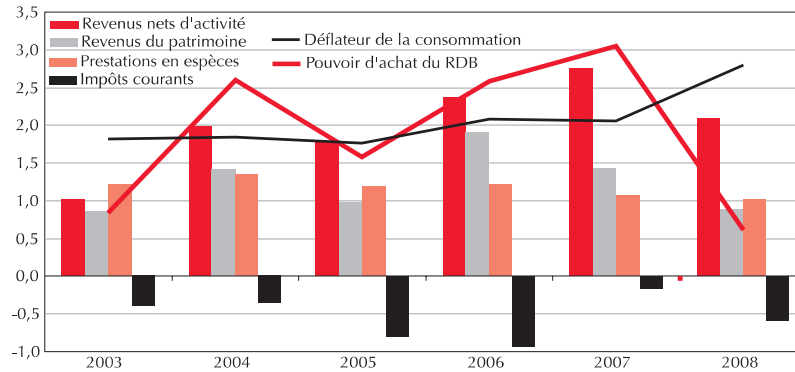
Le **revenu « arbitrage »** des ménages est égal à la différence entre leur revenu disponible brut et les dépenses de consommation « pré-engagées ».

Les **dépenses « pré-engagées »** sont les dépenses supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), elles comprennent :

- les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Le revenu et l'épargne des ménages 3

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Revenu disponible des ménages (*)

	En milliards d'euros 2008	Évolutions en %						
		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Rémunération des salariés	1 015,8	4,2	2,8	3,5	3,6	4,3	4,2	3,2
<i>dont : Salaires et traitements bruts</i>	749,7	4,3	2,5	3,7	3,7	4,4	4,4	3,2
<i>Cotisations employeurs</i>	266,0	3,8	3,7	3,0	3,5	3,8	3,6	3,1
Revenu mixte brut	128,4	1,4	-0,3	2,2	1,1	4,1	5,1	4,1
Excédent brut d'exploitation	170,1	3,1	4,6	5,9	6,6	6,8	8,2	4,3
Revenus nets de la propriété	127,7	2,0	3,5	7,5	1,9	11,1	3,9	3,2
<i>dont : Consommation finale de SIFIM</i>	18,8	-26,9	-10,1	1,0	-7,7	35,5	36,9	8,4
Revenu primaire	1 442,0	3,6	2,8	4,0	3,5	4,6	4,7	3,4
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	167,0	-0,4	3,0	2,7	6,3	7,2	1,3	4,6
Cotisations	391,8	4,3	4,0	3,4	3,9	4,7	3,5	2,8
<i>dont : Cotisations salariales</i>	100,8	6,0	3,7	3,8	4,7	6,4	3,6	1,6
Prestations sociales en espèces	377,8	5,5	4,1	4,5	4,0	4,1	3,6	3,5
Transferts divers nets recus	22,2	15,4	-2,8	5,0	14,0	10,1	4,0	1,1
Revenu disponible brut	1 283,2	4,7	2,7	4,5	3,4	4,7	5,2	3,4
Prestations sociales en nature	322,8	7,3	5,3	3,7	4,1	3,7	4,0	3,7
Revenu disponible brut ajusté	1 606,0	5,2	3,2	4,3	3,5	4,5	4,9	3,5
Dépense de consommation finale	1 086,8	3,3	4,0	4,5	4,5	4,5	4,5	3,8
Épargne brute	196,3	11,9	-3,9	4,4	-2,4	6,0	8,7	1,7
Formation brute de capital fixe	133,7	4,0	5,5	7,6	8,9	11,5	9,4	3,5
Impôts en capital	7,9	-4,5	4,1	18,4	4,6	-7,3	6,8	-11,3
Autres opérations	3,5	0,2	-39,9	-32,3	184,4	20,8	-14,4	-9,7
Capacité de financement	58,2	22,8	-16,0	-2,2	-16,0	-1,3	5,9	-1,2

3. Principaux ratios

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,6	45,4	45,1	45,0	44,9	44,8	44,7
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,4	10,6	10,7	11,0	11,3	11,6	11,7
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,5	9,2	9,0	8,8	8,8	8,8	8,9
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,7	8,8	9,0	8,8	8,9	8,8	8,8
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	26,0	26,3	26,4	26,5	26,4	26,1	26,0
Impôts sur le revenu / RDB - avant impôts	11,8	11,9	11,7	11,9	11,8	11,4	11,5
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	16,9	15,8	15,8	14,9	15,1	15,6	15,3
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	13,5	12,6	12,6	11,8	12,0	12,4	12,2
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	8,0	6,6	6,2	5,0	4,7	4,7	4,5

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

4 La consommation des ménages

En 2008, la dépense de consommation des ménages a augmenté de 1,0 % en volume après + 2,4 % en 2007. Il faut remonter à 1997 pour observer une croissance plus faible (+ 0,5 %). La hausse des prix en 2008 (+ 2,8 %) a été plus soutenue qu'en 2007 (+ 2,1 %), essentiellement du fait des produits alimentaires et énergétiques. En valeur, la croissance a ralenti (+ 3,8 % après + 4,5 %).

Les achats d'automobiles ont lourdement chuté en 2008 (- 5,3 % en volume) après une année 2007 plutôt dynamique (+ 2,3 %). La baisse pour les véhicules neufs a atteint - 5,7 % en volume alors que les immatriculations ne se sont repliées que de 0,7 %. L'écart résulte d'une accentuation de la préférence des ménages pour des voitures plus petites et moins chères, encouragée par la mise en place du bonus-malus début 2008. Les voitures de 5 chevaux fiscaux ou moins ont représenté 50 % des immatriculations en 2008 contre 41 % en 2007. La baisse des immatriculations a plus affecté les marques étrangères dont le taux de pénétration sur le marché français se replie pour la première fois depuis 2002 (47,2 % après 48,2 %).

La consommation en biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) a fortement ralenti en 2008 : + 6,9 % en volume après + 14,4 % en 2007. Cette hausse est la plus faible depuis 1993. Bien qu'en net ralentissement, les achats de téléviseurs (+ 24,7 %) et de matériel informatique (+ 10,5 %) sont restés dynamiques. Les services de télécommunications ont poursuivi leur décélération (+ 3,0 % après + 6,1 % en 2007 et + 8,6 % en 2006).

Les dépenses liées à la musique et à la vidéo à domicile ont poursuivi leur baisse en 2008 : - 14,8 % en volume pour les CD audio (après - 16,1 % en 2007) et - 3,3 % pour les DVD et nouveaux supports haute définition (après - 5,1 %). Les salles de cinéma ont enregistré une hausse de 11 millions des entrées en 2008 par rapport à 2007, avec

189 millions de spectateurs. Ce bon résultat tient essentiellement au record d'entrées de « Bienvenue chez les Ch'tis », qui a permis aux films français de passer devant les films américains pour la deuxième fois depuis 1986.

En 2008, la hausse des prix de l'énergie (+ 10,5 %, dont + 15,4 % pour les produits pétroliers) a été la plus forte depuis 2000 (+ 11,4 %), après + 2,1 % en 2007. Malgré cette hausse, le volume d'achats en produits énergétiques a progressé de 0,6 % après trois années de baisse consécutives. Les températures, moins clémentes au premier trimestre qu'un an auparavant, ont en effet contribué à augmenter les dépenses de chauffage, qui ont surtout favorisé la consommation d'électricité (+ 5,5 %). En revanche, la baisse de consommation en volume de carburants et lubrifiants (- 3,2 %) est la plus forte depuis 1974. L'impact négatif de la hausse des prix s'est cumulé à l'effet tendanciel d'une moindre consommation en carburant du parc automobile.

En valeur, les loyers ont ralenti : + 4,4 % après + 5,6 % en 2007. L'inflexion résulte de celle des prix : + 2,1 % en 2008 après + 3,3 %. La dégradation du marché de l'immobilier a eu un effet modérateur sur les prix des loyers.

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) en volume s'est quasiment stabilisée en 2008 (+ 0,1 %), ce qui ne s'était plus produit depuis 1996. La forte hausse des prix pour la plupart des produits (+ 4,9 % globalement) a incité les ménages à restreindre leurs achats. Les viandes ont notamment été délaissées (- 2,3 %). La consommation de boissons non alcoolisées (hors cafés, thés et cacao) a baissé pour la première fois depuis 1992, sous l'effet, notamment, du retour vers l'eau du robinet, moins coûteuse, qui se substitue aux eaux de table. Les achats de tabac en volume sur le territoire français ont poursuivi leur repli en 2008 (- 2,4 % après - 1,9 %), en partie sous l'effet de la hausse des prix (+ 3,9 %).

La consommation des ménages 4

1. Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

	2005	2006	2007	2008	Coefficients budgétaires (%) (2)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,4	0,6	1,5	0,1	10,4
Boissons alcoolisées et tabac	-0,6	1,0	-0,6	-1,6	2,2
Articles d'habillement et chaussures	0,7	1,6	1,9	-2,3	3,4
Logement, chauffage, éclairage	2,5	1,8	1,4	2,4	19,5
Équipement du logement	3,5	3,0	4,4	-0,8	4,5
Santé	4,7	7,2	4,2	5,9	2,8
Transport	1,7	0,2	2,3	-2,3	11,3
Communications	6,8	8,8	6,3	2,9	2,1
Loisirs et culture	5,4	6,2	6,5	2,1	6,9
Éducation	2,4	5,7	4,0	3,3	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	1,7	2,5	2,1	-0,7	4,8
Autres biens et services	2,3	3,3	1,4	0,1	8,9
Corrections territoriales	-10,8	11,5	4,9	-40,7	-0,5
Dépenses de consommation des ménages	2,6	2,4	2,4	1,0	77,1
Dépenses de consommation des ISBLSM (1)	0,0	2,9	4,5	3,1	1,9
Dépenses de consommation des APU (1)	1,6	1,4	1,6	1,6	21,0
<i>dont : Logement</i>	<i>-2,9</i>	<i>-0,5</i>	<i>-1,0</i>	<i>1,9</i>	<i>0,9</i>
<i>Santé</i>	<i>2,6</i>	<i>2,3</i>	<i>2,9</i>	<i>2,1</i>	<i>9,3</i>
<i>Éducation</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,9</i>	<i>6,1</i>
Consommation effective des ménages	2,4	2,2	2,3	1,1	100

(1) Dépenses de consommation en biens et services individualisables des Institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

(2) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits selon leur durabilité

Évolutions en volume - comptes chaînés en Base 2000

	2005	2006	2007	2008	Coefficients budgétaires (%) (3)
Biens durables importants (1)	8,4	5,8	9,3	0,0	6,0
Biens semi-durables (2)	2,5	2,5	2,6	-1,3	9,4
Biens non durables	0,9	1,2	1,2	0,4	24,3
Services	2,3	2,1	1,9	1,9	60,3
Ensemble	2,4	2,2	2,3	1,1	100

(1) Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisirs.

(2) Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

(3) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages (lexique). Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la production économique générée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (car des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et versés à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en standard de pouvoir d'achat » (SPA - définitions), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2007, le PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) était 7,2 fois plus élevé pour le Luxembourg que pour la Bulgarie (figure 1). La France se classait au 11^e rang des pays de l'Union européenne, avec un PIB supérieur de 9 % à la moyenne des 27 pays. Elle se positionnait entre l'Allemagne et l'Espagne (respectivement 15 % et 6 % de plus que la moyenne européenne). Les indices de volume de RNB par habitant modifient légèrement ce classement. Ils atténuent notamment l'avantage du Luxem-

bourg et de l'Irlande, pays où une part importante du PIB rémunère le travail des non-résidents ou le capital détenu par des non-résidents.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le classement selon les indices de volume de consommation par habitant diffère davantage, notamment parce que la part dévolue à la consommation dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 41 % au Luxembourg et 78 % en Grèce). Les écarts s'en trouvent encore réduits mais demeurent importants : en 2007, le niveau de consommation par habitant était 3,7 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situait au 6^e rang, avec une consommation par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne.

L'indice de volume de consommation par habitant n'est pas uniforme pour tous les types de produits consommés. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situait ainsi au 4^e rang des pays de l'Union européenne, avec un niveau supérieur de 21 % à la moyenne, derrière la Grèce, Chypre, et le Luxembourg.

En 2007, les indices de prix associés au PIB variaient de 41 en Bulgarie à 139 au Danemark, par rapport à un indice moyen européen de 100. La France se situait à un niveau supérieur à la moyenne européenne (110). Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, les rapports de niveau de prix étaient semblables : de 41 en Bulgarie à 143 au Danemark, en passant par 109 en France. Parmi les voisins de la France, l'Espagne était moins chère pour la plupart des produits (sauf pour les vêtements, l'équipement de la maison et l'éducation). La France était plus chère que ses voisins pour les loisirs, la culture, et l'hôtellerie-restauration.

Définitions

1. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être calculés pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

2. Le Programme de comparaison européenne a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA. 37 pays y participent : 27 États membres de l'Union européenne, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Islande, Monténégro, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Norvège, République Serbe, Turquie, Suisse.

Les niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Indices de volume et de prix du PIB, du RNB, de la consommation effective totale des ménages, et de la consommation en produits alimentaires et boissons non alcoolisées en 2007 (Indice 100 pour l'Union Européenne à 27)

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	PIB	RNB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non-alcoolisées	PIB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non-alcoolisées
Luxembourg	267	223	146	125	114	124	115
Irlande	150	128	114	70	117	126	124
Pays-Bas	131	135	117	113	106	105	87
Autriche	124	122	115	95	106	105	110
Suède	122	126	112	95	119	123	118
Danemark	120	121	112	88	139	143	143
Royaume-Uni	119	121	134	91	114	112	114
Belgique	118	119	111	102	107	108	111
Finlande	116	116	103	97	118	122	119
Allemagne	115	117	112	94	103	102	106
France	109	110	113	121	110	109	103
Espagne	106	103	100	116	89	92	93
Italie	101	101	100	112	103	106	114
Grèce	95	92	103	142	86	89	96
Chypre	91	86	94	129	88	90	107
Slovénie	89	88	80	83	77	77	91
République Tchèque	80	76	71	75	62	58	71
Malte	77	76	77	105	69	69	83
Portugal	76	74	82	105	81	84	86
Estonie	68	63	64	78	67	66	80
Slovaquie	67	65	64	78	61	59	73
Hongrie	63	59	61	66	65	62	79
Lituanie	60	57	66	111	57	55	69
Lettonie	55	53	61	86	64	61	76
Pologne	53	52	57	83	61	58	69
Roumanie	41	39	46	84	55	55	75
Bulgarie	37	37	40	51	41	41	61

Source : Eurostat et calculs Insee.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2007

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	France	Italie	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	124	112	108	109	106	102	92
Alimentation et boissons non-alcoolisées	115	114	111	103	114	106	93
Boissons alcoolisées et tabac	87	171	99	107	105	97	73
Vêtements et chaussures	110	100	108	91	103	103	96
Logement, eau, électricité, gaz	148	102	118	124	105	113	96
Meubles, équipement et entretien de la maison	108	109	104	104	106	97	104
Santé	123	117	110	107	123	103	84
Transport	93	117	98	99	95	102	91
Communication	83	92	109	108	99	106	106
Loisirs et culture	102	106	100	109	101	100	98
Éducation	298	122	131	116	121	101	103
Hôtellerie et restauration	102	114	109	115	104	98	91
Autres biens et services	104	111	104	108	101	99	86

Source : Eurostat et calculs Insee.

6 Les branches d'activité

En 2008, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie a atteint 1 752 milliards d'euros, soit une hausse de 3,2 % en valeur par rapport à 2007. Corrigée de l'évolution des prix, la hausse est ramenée à + 0,7 % en volume, soit la croissance la plus faible depuis la récession de 1993, et une forte décélération par rapport à 2007 (+ 2,4 %) et 2006 (+ 2,2 %).

Quasiment toutes les branches sont concernées par le ralentissement en 2008. La valeur ajoutée de l'industrie, notamment, recule pour la première fois depuis 1993 (- 2,3 % après + 0,7 % en 2007). Le recul est prononcé pour la filière automobile (- 15,4 % après + 0,3 %), qui a subi le retournement brutal et cumulé de la demande des ménages et des exportations. L'activité des industries agricoles et alimentaires a de nouveau baissé (- 4,2 % après - 1,7 %), elle a en particulier pâti de l'envolée des prix alimentaires (+ 5,0 % de hausse des prix de la consommation). Pour les biens intermédiaires, le recul est de 3,9 % et résulte de la récession industrielle en Europe. Dans l'industrie, seules les branches fabriquant des biens de consommation et des biens d'équipement ont progressé, en lien avec la relative résistance de la demande des ménages d'une part, de l'investissement en équipement des entreprises d'autre part.

Bien que la valeur ajoutée de la construction ait encore augmenté (+ 0,4 %), le ralentissement est net par rapport aux années précédentes (+ 4,2 % en 2007, + 2,2 % en 2006). Dans les travaux publics, l'activité a reculé (- 2,1 %), après une année marquée par le cycle électoral (+ 6,3 % en 2007).

L'activité dans les services principalement marchands a participé au ralentissement d'ensemble. Elle a continué de croître en 2008 (+ 1,2 %), mais à un rythme qui contraste avec la croissance observée en moyenne entre 1994 et 2007, nettement plus élevée (+ 2,9 % par an). C'est le rythme de croissance le moins élevé depuis 1950, hormis les baisses de 1975 et 1993 (respectivement - 0,5 % et - 0,2 %). Pour les activités

commerciales et de transport, le ralentissement en 2008 s'explique notamment par l'inflexion des dépenses de consommation des ménages (+ 1,0 % après + 2,4 %). La décélération est nette dans les services aux entreprises (+ 1,4 % après + 3,4 %), pour lesquels le lien est fort avec la conjoncture industrielle. L'activité dans les services aux particuliers, enfin, a très peu augmenté (+ 0,1 % après + 2,5 %), avec notamment un recul de l'hôtellerie-restauration (- 1,3 %), en partie lié à celui du solde touristique (+ 6,6 milliards d'euros en valeur après + 10,9 milliards d'euros en 2007).

Les activités des services administrés ont aussi contribué au ralentissement d'ensemble, avec une croissance toutefois à peine inférieure en 2008 (+ 1,1 %) à celle de 2007 (+ 1,3 %). La moindre hausse de l'activité des administrations (+ 0,6 % après + 1,7 %) a été plus que compensée par un plus grand dynamisme dans la branche regroupant éducation, santé, et action sociale (+ 1,4 % après + 1,0 %), singulièrement dans la branche santé (+ 2,5 % après + 1,3 %).

Le ralentissement de l'activité s'est traduit par un très net ralentissement de l'emploi : pour l'ensemble de l'économie, il a augmenté de + 0,6 % après + 1,5 % (en moyenne annuelle, en termes d'équivalent temps plein). Dans les branches marchandes non agricoles, il a augmenté de 0,8 % après + 1,8 % en 2008. Sur ce champ, le ralentissement de la valeur ajoutée étant plus important (+ 0,5 % après + 2,9 %) que celui de l'emploi, la productivité apparente du travail par emploi s'est dégradée, passant de + 1,1 % en 2007 à - 0,3 % en 2008. Le recul de la productivité par tête dans l'industrie est exceptionnel (- 0,8 %) : elle augmentait de 3,3 % en moyenne entre 1990 et 2007 et elle n'avait pas baissé lors de la récession de 1993, ni lors des années de réduction collective du temps de travail (entre 1998 et 2002). En 2008, ce recul s'est en partie traduit par une baisse de la durée travaillée, notamment via un recours important au chômage partiel en fin d'année.

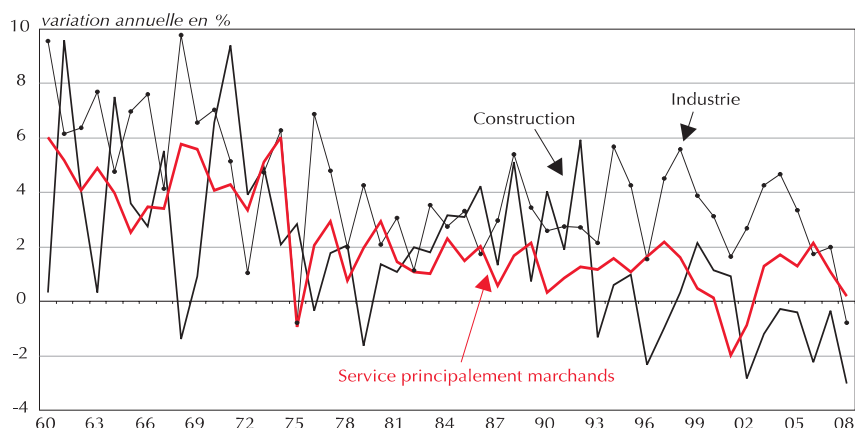
Les branches d'activité 6

1. Valeur ajoutée par branche (variations en volume)

		Variations en volumes en moyenne annuelle						Niveaux	
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008	
		%						Mds€	% du total
EA	Agriculture	-15,3	20,5	-5,4	-0,3	-2,4	2,6	35,0	2,0
EB	Industries agricoles et alimentaires	7,2	0,4	1,4	-0,7	-1,7	-4,2	32,7	1,9
EC	Biens de consommation	-1,6	-1,2	3,5	3,7	2,7	1,1	34,0	1,9
ED	Automobile	5,9	3,5	-4,8	-8,8	0,3	-15,4	10,9	0,6
EE	Biens d'équipement	0,5	4,6	7,6	2,0	0,5	1,7	48,4	2,8
EF	Biens intermédiaires	1,9	-0,6	0,4	-1,8	0,9	-3,9	77,9	4,4
EG	Énergie	0,6	2,7	-4,2	2,5	0,6	-0,7	37,4	2,1
EH	Construction	-0,9	1,6	2,9	2,2	4,2	0,4	117,1	6,7
EJ	Commerce	0,8	0,7	0,9	2,2	3,7	0,7	174,3	9,9
EK	Transport	0,8	5,1	3,8	3,0	3,8	1,8	77,4	4,4
EL	Activités financières	6,5	2,0	2,4	4,5	5,3	2,2	80,0	4,6
EM	Activités immobilières	1,5	3,6	3,5	2,9	2,5	1,4	253,1	14,4
EN	Services aux entreprises	2,0	3,5	2,3	5,5	3,4	1,4	300,8	17,2
EP	Services aux particuliers	1,7	0,7	1,9	1,5	2,5	0,1	96,5	5,5
EQ	Éducation, santé, action sociale	0,1	2,1	0,4	0,4	1,0	1,4	241,8	13,8
ER	Administration	1,0	1,3	1,9	0,9	1,7	0,6	135,2	7,7
EA à ER	Total	1,0	2,6	1,8	2,2	2,4	0,7	1 752,4	100,0
EB à EG	Industrie	1,8	1,1	1,4	0,0	0,7	-2,3	241,2	13,8
EC à EF	Industrie manufacturière	1,2	1,0	2,4	-0,3	1,1	-2,2	171,2	9,8
EJ à EP	Service principalement marchands	1,9	2,7	2,4	3,5	3,3	1,2	982,1	56,0
EQ à ER	Services administrés	0,5	1,8	1,0	0,6	1,3	1,1	377,0	21,5
EB à EP	Branches principalement marchandes	1,7	2,3	2,2	2,7	2,9	0,5	1 340,4	76,5

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Productivité apparente de l'emploi en équivalent temps plein par branche



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

7 L'investissement

En 2008, le retournement de la demande a conduit les entreprises à freiner leurs investissements. Par ailleurs, l'aggravation de la crise financière à l'automne a conduit à un durcissement des conditions de financement des entreprises et des ménages. En moyenne sur l'année, l'investissement en valeur a fortement décéléré, à + 4,5 % contre 9,5 % en 2007. Hors effet prix, le volume d'investissement (*figure 2*) stagne (+ 0,6 %) après une très forte augmentation en 2007 (+ 6,5 %). L'investissement des entreprises représente plus de la moitié de l'investissement total, celui des ménages un peu plus d'un quart et les administrations publiques pèsent pour près de 15 % (*figure 3*). En 2008, les trois secteurs contribuent au ralentissement de l'investissement total (*figure 1*).

La baisse des débouchés et des perspectives d'activité ont pesé sur l'investissement des entreprises. Au total, après avoir très fortement progressé en 2007, l'investissement des entreprises non financières ralentit nettement en volume (+ 2,6 % après + 8,7 %). Cette croissance en moyenne annuelle, modérée, cache un profil beaucoup plus accentué : l'investissement recule en fait à partir du printemps. La progression de l'investissement des sociétés non financières reste néanmoins supérieure à celle de leur valeur ajoutée, si bien que le taux d'investissement augmente en 2008 et atteint son plus haut niveau (21,3 %) depuis 1974.

Les collectivités territoriales marquent une pause dans leurs investissements en 2008, comme c'est souvent le cas après une élection municipale. Au total, l'investissement en valeur de l'ensemble des administrations publiques ralentit fortement et se stabilise

(+ 0,2 % après + 7,8 % en 2007). En volume, l'investissement recule de - 0,7 % après une progression de + 0,7 % en 2007.

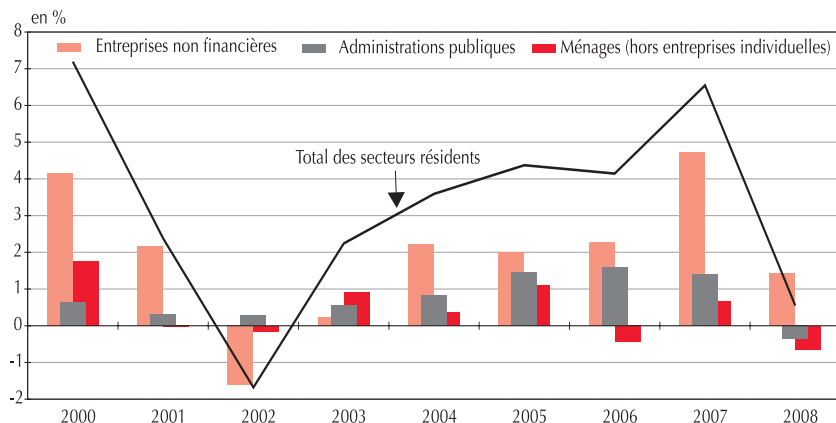
Les ménages (hors entrepreneurs individuels) ralentissent leurs achats de logements sous l'effet de la contraction de l'évolution de leur épargne (+ 1,7 % après + 8,7 % en 2007), de la hausse des taux du crédit et du durcissement des conditions d'obtention, et aussi d'anticipations à la baisse des prix des logements. Ainsi, l'investissement des ménages décélère de + 9,6 % en 2007 à 4,0 %. En volume, il recule (-1,4 %) après une progression de + 5,5 % en 2007.

Le ralentissement du volume d'investissement touche tous les produits. Les investissements en produits de l'industrie progressent de 2,3 % après + 9,6 % en 2007. Les investissements en biens d'équipement mécaniques enregistrent une des plus fortes décélérations : + 3,1 % après + 12,1 %, en lien avec la conjoncture de l'automobile.

La construction recule de - 0,2 % après + 4,9 %. Les investissements en travaux publics sont en baisse : - 1,8 % après + 7,5 %, du fait notamment du ralentissement de l'investissement communal. Le bâtiment résiste un peu mieux : + 0,3 % après + 4,1 %. Par ailleurs, le prix de l'investissement en construction a accéléré entre 2007 et 2008, de 4,2 % à 6,4 %, et a ainsi pesé sur le volume d'investissement dans un contexte financier défavorable.

Les services se stabilisent (+ 0,1 %) après le dynamisme de 2007 (+ 6,8 %). La chute des activités immobilières (- 8,3 % après 4,0 % en 2007) a pesé sur l'ensemble, alors que les services aux entreprises résistent à + 3,4 % après une année 2007 en forte progression.

1. Contribution des secteurs à l'évolution de l'investissement en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. L'investissement par produit

Produits	2008 en Mds€	Évolution en volume					
		2003	2004	2005	2006	2007	2008
Agriculture, sylviculture, pêche	1,6	-16,3	4,6	16,3	-1,1	1,5	2,4
Industrie	111,2	1,4	2,1	2,9	1,6	9,6	2,3
Industries des biens de consommation	7,1	1,1	7,6	-2,5	1,1	10,8	5,2
Industrie automobile	26,7	-1,3	4,8	-0,9	0,7	12,3	0,2
Industries des biens d'équipement	70,5	2,7	-0,1	5,1	1,9	8,5	3,1
Industries des biens intermédiaires	6,8	-1,6	10,4	2,0	2,0	8,4	-0,6
Construction	213,6	2,2	3,4	3,7	4,3	4,9	-0,2
Bâtimen	165,8	2,7	2,8	3,5	4,1	4,1	0,3
Travaux publics	47,7	0,7	5,6	4,2	5,3	7,5	-1,8
Services principalement marchands	100,9	3,7	5,8	7,4	6,8	6,8	0,1
Activités immobilières	26,0	2,5	2,4	10,8	9,3	4,0	-8,3
Services aux entreprises	71,5	4,0	6,4	6,1	6,3	8,0	3,4
Services aux particuliers	3,5	4,2	17,1	8,7	-1,1	4,8	1,5
Ensemble	427,2	2,2	3,6	4,4	4,1	6,5	0,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. L'investissement des secteurs institutionnels

Secteurs	2008 en Mds€	Évolution en valeur					
		2003	2004	2005	2006	2007	2008
Entreprises non financières	224,6	0,4	5,8	6,1	7,3	11,2	5,5
Entreprises financières	16,1	13,7	5,2	-3,1	22,4	-5,4	10,2
Administrations publiques	62,4	8,1	5,3	10,4	1,5	7,8	0,2
Ménages (hors EI)	120,9	5,5	9,0	10,1	12,9	9,6	4,0
ISBLSM*	3,2	-2,4	17,4	6,5	2,3	11,8	19,1
Ensemble des secteurs	427,2	3,4	6,6	7,5	8,4	9,5	4,5

* Institutions sans but lucratif au service des ménages

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

NB : le tableau ci-dessus a été modifié le 4 novembre 2009 (dans l'ouvrage imprimé, l'intitulé au dessus des secteurs indiquait "Produits" à la place de "Secteurs", et

l'intitulé des colonnes indiquait par erreur "Évolution en volume") *Fiches thématiques*

8 Compétitivité et parts de marché

En 2008, l'appréciation de l'euro se poursuit jusqu'à l'été, et elle continue de pénaliser la compétitivité de la France. Néanmoins, le recul de la part de marché des exportations françaises en volume vis-à-vis des partenaires de l'OCDE s'atténue.

Le renforcement de l'euro en 2008 ...

En 2008, comme en 2007, le taux de change effectif de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux s'apprécie. En termes réels, la hausse est de 1,5 % en moyenne annuelle, après 1,3 % l'année précédente.

Cette hausse en termes réels résulte d'une appréciation nominale de 2,6 %, amortie par un différentiel d'inflation de -1,1 % favorable à la France vis-à-vis de ses concurrents. L'évolution nominale traduit l'appréciation de la monnaie européenne en 2008 par rapport à la plupart des devises, à l'exception du yen. Face au dollar, les mouvements de l'euro ont été de forte ampleur : après une progression jusqu'à un nouveau plus haut historique à 1,60 \$, un retournement est intervenu à la mi-juillet. En moyenne annuelle, l'euro gagne 7,3 % face au dollar (après + 9,2 % en 2007). Il se raffermie également par rapport à la livre sterling, enregistrant une hausse de 16,4 % (après + 0,4 %). À l'inverse, il perd 5,5 % à l'égard du yen (après + 10,4 %).

... continue de peser sur la compétitivité française ...

La compétitivité-coût de la France par rapport à ses partenaires de l'OCDE s'érode depuis 2002 et n'a connu qu'une stabilisation temporaire en 2005. Elle recule à nouveau de 2 % en 2008 (après - 2,6 % en 2007), principalement du fait de la hausse du taux de change effectif nominal. Dans une perspective de plus long terme, la compétitivité-coût de la France en 2008 est inférieure de 6,9 % à la moyenne observée depuis 1980.

La compétitivité-prix de la France par rapport aux pays de l'OCDE s'est redressée en 2005 et 2006. Elle a repris depuis le mouve-

ment à la baisse suivi depuis 2002, sensiblement moins prononcé cependant qu'en termes de coûts. Elle enregistre en 2008 une quasi stabilisation, à - 0,1 % (après - 0,8 % en 2007). Ce résultat traduit les efforts consentis sur les prix par les exportateurs français, qui compensent l'impact défavorable du change. À l'inverse de la compétitivité-coût, la compétitivité-prix de la France en 2008 est supérieure de 5,1 % à la moyenne depuis 1980.

... mais le recul de la part de marché en volume s'atténue.

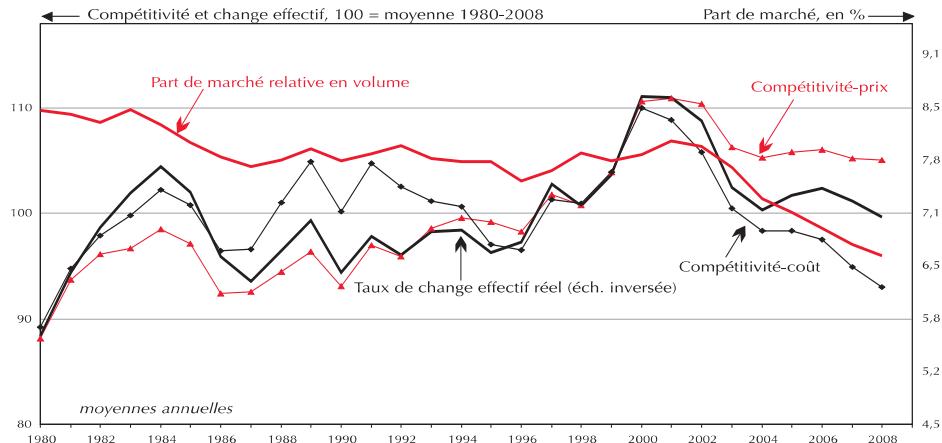
En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,5 % en 2008, après 6,6 % en 2007.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les volumes échangés, mais aussi des effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises : il augmente mécaniquement (avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes) la part de marché des pays dont la monnaie s'apprécie, comme de ceux qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif croît. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés.

En volume, la part de marché relative de la France baisse continûment depuis 2002, principalement sous l'effet de la dégradation de la compétitivité-prix. La baisse est cependant plus modérée depuis 2004 et s'atténue encore en 2008 : 6,6 % en moyenne annuelle, contre 6,7 % en 2007. La part de marché de la France demeure inférieure au niveau moyen observé depuis 1990, soit 7,6 %. Elle oscillait faiblement de part et d'autre de ce niveau jusque fin 2001.

Compétitivité et parts de marché 8

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (resp. déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

9 Les relations avec le Reste du monde

En 2008, les échanges extérieurs de biens et services marquent le pas. Les exportations baissent de 0,2 % en volume (+ 2,6 % en 2007) et les importations augmentent de 0,8 % seulement (+ 5,4 % en 2007). Le ralentissement de la demande mondiale adressée à la France et la détérioration de la compétitivité liée à l'appréciation de l'euro pèsent sur les exportations, tandis que l'essoufflement de la demande intérieure (+ 0,6 % après + 3,1 % en 2007) se répercute sur les importations. En valeur, les exportations croissent cependant de 2,6 % (après + 4 % en 2007) et les importations de 4,9 % (après + 6,1 % en 2007). En effet, les prix du commerce extérieur augmentent de 2,9 % à l'exportation (après + 1,4 % en 2007) et de 4,0 % à l'importation (après + 0,7 % en 2007). Le taux de couverture en valeur diminue à 91,4 %, contre 93,4 % en 2007.

En 2008, le déficit extérieur de biens et services se dégrade ainsi de 12,9 Mds€ aux prix courants, pour atteindre 48,2 Mds€ (contre 35,4 Mds€ en 2007). Mesuré FAB-FAB, le déficit commercial (solde extérieur de biens) se détériore de 14,3 Mds€, à - 53,1 Mds€ (figure 1). La détérioration est due principalement à l'alourdissement de la facture énergétique, dont le déficit atteint 58,1 Mds€ en 2008 (après 45,2 Mds€ en 2007, figure 2), suite à l'accumulation de deux facteurs : d'une part, le prix du pétrole croît fortement durant le premier semestre de 2008, de même que le prix du gaz, indexé avec retard sur celui du pétrole ; d'autre part, les volumes importés augmentent (+ 6,1 % par rapport à 2007). A l'inverse, dans le secteur de l'électricité, l'excédent en valeur s'améliore de 1,1 Mds€ (à 2,8 Md€) en raison de l'envolée des exportations.

Dans le secteur manufacturier, le solde de l'industrie automobile s'effondre à - 3,5 Mds€ en 2008, après un excédent de 850 millions d'€ en 2007. Cependant, le solde du secteur des biens d'équipement s'améliore : + 8,3 Mds€ après + 5,8 Mds€ en 2007, grâce au dynamisme des exportations et notamment à la hausse des ventes d'Airbus. Cela tempère la dégradation du solde manufacturier, qui s'établit à - 18,9 Mds€ en 2008 contre - 16,4 Mds€ en 2007. Le déficit

des biens de consommation se réduit de 500 millions d'euros (à - 10,1 Mds€) et celui des biens intermédiaires s'élargit de 1 Mds€ (à - 13,5 Mds€). Enfin, l'excédent de l'industrie agro-alimentaire se tasse de 1,2 Mds€ (à 6 Mds€, contre 7,2 Mds€ en 2007).

L'excédent du secteur des produits agricoles augmente de 1,4 Md€ (à 3,5 Mds€). L'agriculture française est en effet bien positionnée sur les céréales, qui représentent la moitié des exportations agricoles totales. En 2008, les exportations de céréales doublent en volume par rapport à 2007, tandis que les importations restent stables.

Hors tourisme, le déficit FAB-FAB des échanges de services s'améliore de 5,7 Mds€ (à - 1,8 Mds€), sous l'effet conjugué d'une progression rapide des exportations (+ 8,2 %) et d'une baisse des importations (-0,8 %). Le solde du négoce international se redresse à + 760 millions d'€ en 2008, contre - 1,8 Mds€ en 2007. Il en va de même pour le solde des services aux entreprises (- 900 millions d'€ en 2008, après - 1,2 Mds€ en 2007). Le solde des Sifim (*lexique*) s'améliore lui aussi de + 2,5 Mds€ à 5,5 Mds€. Le solde du secteur touristique fléchit, mais reste excédentaire : 6,6 Mds€ en 2008 contre 10,9 Mds€ l'année précédente. Les dépenses des touristes étrangers en France baissent de 6,7 %, contre une augmentation de 6,2 % pour celles des Français à l'étranger.

Le déficit des opérations de répartition se dégrade notablement (- 15,8 Mds€ en 2008 contre - 7 Mds€ en 2007). Les revenus de la propriété (qui représentent l'essentiel de ces opérations) se détériorent, aussi bien les revenus versés par des résidents français à des non-résidents (- 1 %) que ceux versés par des non-résidents à des résidents (- 5%). Parmi ces revenus de la propriété, le solde des bénéfices réinvestis, traditionnellement positif, diminue fortement, à 5,6 Mds€ (après 16,1 Mds€ en 2007) et celui des dividendes s'accroît de 1,8 Md€ (à + 3,6 Mds€, contre + 1,8 Mds€ en 2007). Au final, le besoin de financement de la Nation augmente fortement, de 41,5 Mds€ à 64,2 Mds€, soit 3,3 points de PIB.

1. Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

2. Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations FAB.

3. FAB («franco à bord») désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsqu'ils sont inclus, les importations sont valorisées CAF («coûts, assurance, fret»). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

Les relations avec le Reste du monde 9

1. Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

	2004	2005	2006	2007	2008
Échanges de biens (1)	-5 066	-21 578	-27 119	-38 811	-53 089
Échanges de services hors tourisme (2)	-3 060	-2 079	-6 434	-7 154	-1 384
<i>dont : négoce international</i>	-1 672	-1 097	-1 033	-1 751	756
<i>transports</i>	-4 330	-5 954	-7 338	-6 750	-6 636
<i>postes et télécommunications</i>	915	1 083	1 304	1 101	789
<i>autres services aux entreprises</i>	1 203	1 323	-1 344	-2 266	-1 666
<i>assurance</i>	-541	-949	-1 257	-812	-855
<i>services financiers</i>	1 177	3 202	2 979	2 945	5 849
<i>santé</i>	188	313	255	379	379
Tourisme (3)	9 811	8 911	10 147	10 863	6 621
Opérations de répartition (4)	-10 975	-16 018	-8 687	-7 036	-15 814
<i>dont : rémunération des salariés</i>	7 924	7 875	7 980	8 245	8 662
<i>impôts sur la production et les importations</i>	-3 828	-4 515	-4 667	-4 903	-5 084
<i>subventions</i>	9 610	9 574	9 553	9 268	9 145
<i>intérêts</i>	-12 590	-14 782	-14 388	-12 565	-11 616
<i>dividendes</i>	5 363	5 674	2 856	1 791	3 609
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	6 677	7 330	16 311	18 275	8 217
<i>cotisations et prestations sociales</i>	1 216	1 606	2 204	2 457	3 553
<i>autres revenus de la propriété</i>	-6 450	-6 777	-7 266	-7 535	-8 021
<i>primes d'assurance</i>	863	747	127	67	92
<i>indemnités d'assurance</i>	-1 004	-969	-974	-1 011	-1 109
<i>coopération internationale courante</i>	-4 537	-5 060	-4 785	-5 527	-6 292
<i>transferts courants divers</i>	-14 637	-16 658	-16 425	-16 197	-17 620
<i>transferts en capital</i>	418	-63	787	599	650
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (5)	771	53	-365	934	-162
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4+5)	-8 519	-30 711	-32 458	-41 204	-63 828

2. Décomposition par secteurs des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants

	2004	2005	2006	2007	2008
Agriculture					
Exportations	10,4	10,4	10,8	11,9	13,9
Importations	8,7	8,9	9,1	9,8	10,4
<i>Solde CAF-FAB</i>	1,7	1,6	1,7	2,1	3,5
Industries agro-alimentaires					
Exportations	29,8	30,5	32,9	35,2	37,0
Importations	23,5	24,2	25,8	28,0	31,1
<i>Solde CAF-FAB</i>	6,3	6,2	7,1	7,2	6,0
Biens de consommation					
Exportations	52,0	55,0	59,0	60,8	63,0
Importations	60,0	63,8	67,7	71,4	73,1
<i>Solde CAF-FAB</i>	-8,0	-8,8	-8,7	-10,6	-10,1
Automobile					
Exportations	53,5	52,2	51,1	51,3	46,1
Importations	41,3	43,4	45,5	50,5	49,5
<i>Solde CAF-FAB</i>	12,2	8,8	5,6	0,8	-3,5
Biens d'équipement					
Exportations	81,3	84,3	94,4	97,8	101,7
Importations	74,2	80,1	86,9	92,0	93,4
<i>Solde CAF-FAB</i>	7,1	4,1	7,5	5,8	8,3
Biens intermédiaires					
Exportations	103,2	107,8	120,2	126,2	125,1
Importations	108,8	115,7	127,8	138,7	138,7
<i>Solde CAF-FAB</i>	-5,6	-7,8	-7,6	-12,5	-13,5
Énergie					
Exportations	12,2	17,2	19,4	18,7	25,9
Importations	40,0	54,6	65,0	63,9	84,0
<i>Solde CAF-FAB</i>	-27,8	-37,4	-45,7	-45,2	-58,1
Total					
Exportations	342,4	357,4	387,8	401,9	412,6
Importations CAF	356,5	390,7	427,9	454,2	480,1
Importations FAB	347,4	379,0	414,9	440,7	465,7
<i>Solde CAF-FAB</i>	-14,1	-33,3	-40,0	-52,3	-67,5
<i>Solde FAB-FAB</i>	-5	-21,6	-27,1	-38,8	-53,1
Taux de couverture	98,6	94,3	93,5	91,2	88,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

10 Le compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements enregistre des entrées nettes de capitaux de 78,1 Mds€ en 2008, après 46 Mds€ en 2007. Cette évolution reflète la hausse du déficit des transactions courantes liée à la dégradation du solde des échanges de biens. Au sein du compte financier, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs poursuivent leur croissance en 2008. Les investissements de portefeuille enregistrent un retournement spectaculaire : après des sorties nettes de capitaux substantielles depuis 2004, des entrées nettes sont observées en 2008. Parallèlement, les opérations de dépôts et crédits (rubrique Autres investissements), qui assurent du point de vue économique le bouclage du compte financier, ont enregistré un ralentissement marqué des entrées nettes de capitaux dans un contexte de crise financière.

Les opérations d'investissements directs se soldent par des sorties nettes de 78,1 Mds€ en 2008, après 47,6 Mds€ en 2007. En 2008, les investissements français à l'étranger poursuivent leur croissance (136,8 Mds€). Les opérations en capital social sont toujours soutenues bien qu'en léger retrait par rapport à 2007 (52,7 Mds€). Les bénéfices réinvestis se replient pour atteindre 12,6 Mds€ en 2008. Les évolutions les plus significatives se concentrent cependant dans les « autres opérations » (prêts intra-groupes et flux de trésorerie à destination des filiales étrangères). Les groupes français ont en effet fortement accru leur effort de financement à destination de leurs filiales à l'étranger : 71,5 Mds€ en 2008.

En 2008, les investissements directs étrangers en France se contractent à 66,3 Mds€. Les opérations en capital social et les bénéfices réinvestis sont en repli (respectivement à 15,4 Mds€ et 7 Mds€). Les prêts intra-groupes restent stables à 43,9 Mds€.

Les investissements de portefeuille se soldent par des entrées nettes de capitaux de 89,4 Mds€ en 2008. Après un niveau histori-

quement élevé en 2006, les résidents ont progressivement réduit leurs acquisitions de titres non-résidents : 76,6 Mds€ en 2008 après 206,8 Mds€ en 2007. L'ajustement porte principalement sur les produits obligataires et assimilés. À l'opposé, les acquisitions de titres courts sont en hausse (30,6 Mds€).

Les non-résidents ont multiplié par deux leurs acquisitions de titres émis par des résidents : 166,1 Mds€ en 2008 après 85,8 Mds€ en 2007. La hausse des investissements s'est concentrée à part égale sur les titres obligataires et les produits du marché monétaire.

Au total en 2008, l'apport net de capitaux dont bénéficie l'économie française au titre des investissements de portefeuille se concentre principalement sur les titres de dettes (108,9 Mds€, solde net des obligations et instruments du marché monétaire). Les opérations nettes sur titres publics français et étrangers se montent à près de 20 Mds€ (contre près de 90 Mds€ sur les titres d'autres émetteurs). Les non-résidents ont acquis près de 102 Mds€ de titres publics français. Ainsi, à la fin 2008, les non-résidents détiennent près de 66 % de titres de la dette négociable de l'État, contre 61 % à la fin 2007.

Les « autres investissements » (composés des opérations de dépôts et crédits avec les non-résidents) se soldent par des entrées nettes de 57,6 Mds€. Ces évolutions proviennent principalement des opérations effectuées par les institutions financières monétaires résidentes, qui réduisent leurs avoirs à l'étranger pour près de 30 Mds€ en 2008. Dans le même temps, les concours accordés par les non-résidents aux institutions financières résidentes se réduisent de plus de 130 Mds€. La baisse du financement obtenu par les institutions financières monétaires est cependant compensée par la forte progression des engagements de la Banque centrale, principalement au titre des opérations de politique monétaire.

1. En balance des paiements, on distingue 4 secteurs pour les ventilations sectorielles : la Banque de France, les administrations publiques, les institutions financières monétaires (IFM) hors BDF et les « autres secteurs ». Ces derniers regroupent donc essentiellement les entreprises non financières, mais également les assurances, les entreprises d'investissement, les ménages, etc.).

Le compte financier de la balance des paiements **10**

Compte financier de la balance des paiements ⁽¹⁾

	En milliards d'euros		
	2006	2007	2008
Compte financier	6,0	37,6	78,1
Investissements directs ⁽²⁾	-30,9	-47,6	-70,4
- français à l'étranger	-88,2	-123,5	-136,8
Capital social	-58,3	-57,3	-52,7
Bénéfices réinvestis	-25,1	-22,3	-12,6
Autres opérations	-4,8	-43,9	-71,5
- étrangers en France	57,3	75,9	66,3
Capital social	21,8	22,7	15,4
Bénéfices réinvestis	9,5	11,8	7,0
Autres opérations	26,0	41,4	43,9
Investissements de portefeuille ⁽³⁾	-127,8	-121,0	89,4
- des résidents, sur titres émis par les non résidents	-279,6	-206,8	-76,6
Actions et titres d'OPCVM	-77,3	-28,9	-9,5
Obligations et assimilés	-201,2	-185,4	-36,5
Instruments du marché monétaire	-1,1	7,4	-30,6
- des non résidents, sur titres émis par les résidents	151,8	85,8	166,1
Actions et titres d'OPCVM	74,6	-7,0	-9,9
Obligations et assimilés	90,6	82,3	125,5
Instruments du marché monétaire	-13,4	10,5	50,5
Produits financiers dérivés	3,4	44,8	-7,0
Autres investissements (dépôts-crédits)	170,2	162,0	57,6
dont : Institutions financières monétaires	135,6	96,4	-101,3
Avoirs de réserve	-8,8	-0,5	8,5
Erreurs et omissions	3,3	-20,6	-34,8

(1) Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

(2) Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

(3) Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur actions et titres d'OPCVM, sur obligations et assimilés (BMTN, bons du Trésor à plus d'un an) ainsi que sur instruments du marché monétaire (TCN à moins d'un an).

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

11 Les sociétés non financières

En 2008, les sociétés non financières ont subi à partir du deuxième trimestre un recul de l'activité, qui s'est fortement amplifié au dernier trimestre, suite à l'aggravation de la crise financière. Les entreprises ont ainsi dû, individuellement, s'adapter au retournement des anticipations de demande et de prix, doublé d'un brusque durcissement de leurs conditions de financement. Ce retournement les a par ailleurs conduit à freiner leurs investissements et à procéder à de forts déstockages, amplifiant encore davantage la contraction de l'activité au cours du dernier trimestre.

En moyenne sur l'année, la valeur ajoutée (en valeur) des sociétés non financières décélère nettement, à + 3,1 % après + 5,4 % en 2007. La progression de la masse salariale ralentit moins brutalement (de 4,9 % en 2007 à 3,8 %) et se situe à un rythme supérieur à celui de la valeur ajoutée. La progression de l'emploi fléchit (+ 0,7 % contre + 1,6 % en 2007), tandis que le salaire brut moyen par tête progresse à un rythme légèrement supérieur à celui de 2007 (+ 3,1 % après + 2,9 %).

En revanche, les cotisations patronales ont été plus contenues (+ 3,2 %), sous l'effet de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA (exonération sur les heures supplémentaires), ce qui a atténué, mais sans l'annuler, l'écart entre la progression de la rémunération totale (« super brut », y compris cotisations employeurs) et celle de la valeur ajoutée. La rémunération des salariés progresse de + 3,6 % après 4,5 % en 2007.

La rémunération des salariés progressant plus vite que la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation dégagé par les sociétés non financières ralentit nettement (2,2 % après 7,4 %) et leur taux de marge diminue de 0,3 point, pour s'établir à 31,3 % en 2008, après une progression de 0,6 point en 2007. Cette diminution est nettement plus marquée en glissement annuel, ce qui atteste de la violence du retournement conjoncturel en cours d'année.

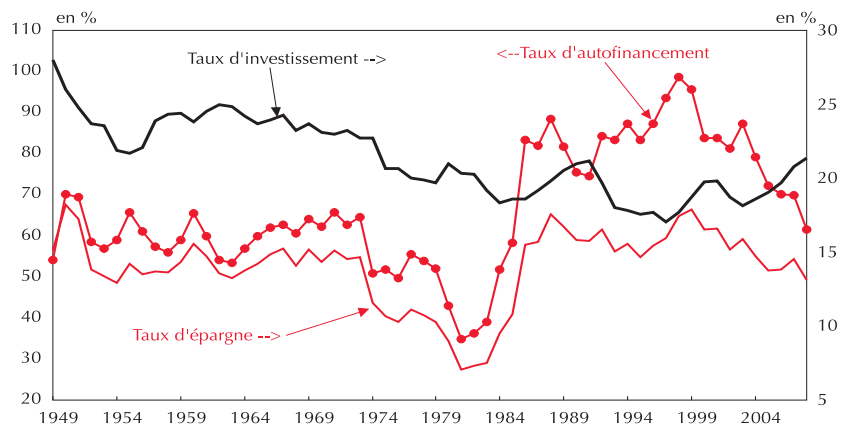
Dans le même temps, les dividendes et l'impôt sur les sociétés que versent les sociétés non financières continuent de progresser car ils sont assis sur les bons résultats de l'année précédente. Il en est de même des intérêts qu'elles payent sur leurs emprunts, dans un contexte de hausse des primes de risque. Au total l'épargne des sociétés non financières recule fortement (- 6,6 %) après une forte progression en 2007 (+ 10,9 %).

Par ailleurs, l'investissement ralentit (+ 5,9 % en valeur, après 11,5 %), mais son rythme reste plus élevé que celui de la valeur ajoutée, portant le taux d'investissement des sociétés non financières à son plus haut niveau depuis 1974 (21,3 %).

En raison du recul de l'épargne et de la progression de l'investissement, le taux d'autofinancement diminue d'un peu plus de 8 points, à 61,6 %. Ce dernier a reculé de 37 points depuis 1998 et se trouve à un niveau proche de celui auquel il se situait au milieu des années 80. Le besoin de financement s'accroît significativement de 14,5 Mds€ pour atteindre 71,2 Mds€, soit 7,2 % de la valeur ajoutée.

Les sociétés non financières 11

Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

1. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	En milliards d'euros		Évolution en %	
	2008	2006	2007	2008
Production	2 531,8	6,0	5,5	4,1
Consommation intermédiaire	1 539,6	7,1	5,5	4,7
Valeur ajoutée	992,1	4,4	5,4	3,2
Rémunération des salariés	646,2	4,9	4,5	3,6
Impôts sur la production	52,8	2,0	7,1	1,7
Subventions	-17,1	40,8	11,6	-1,0
Excédent brut d'exploitation	310,3	5,3	7,4	2,2
Revenus de la propriété versés	359,3	12,6	10,9	9,5
Revenus de la propriété reçus	254,6	21,4	14,3	7,3
Impôts courants sur le revenu	45,2	28,1	3,6	5,0
Épargne brute	130,4	4,7	10,9	-6,6
Formation brute de capital fixe	211,8	7,8	11,5	5,9
Variation des stocks	2,7			
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-71,3			

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Principaux ratios des sociétés non financières

	2005	2006	2007	2008
Taux de valeur ajoutée	40,2	39,5	39,5	39,2
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	65,1	65,4	64,8	65,1
Taux de marge	30,8	31,0	31,6	31,3
Poids en % de la valeur ajoutée				
des intérêts versés	7,8	8,7	9,9	11,0
des dividendes versés (nets)	5,3	5,3	5,4	5,9
des impôts courants sur le revenu	3,7	4,6	4,5	4,6
de l'épargne brute	13,8	13,8	14,5	13,1
Taux d'investissement	19,1	19,7	20,8	21,3
Taux d'autofinancement	72,2	70,	69,8	61,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

12 Les prélèvements obligatoires

En 2008, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques a reculé de 0,4 point pour s'établir à 42,8 %. Alors que le ralentissement de l'activité économique a commencé à peser sur les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés, la résistance de la masse salariale a permis de préserver les recettes des administrations de sécurité sociale. Au total, la croissance spontanée¹ des prélèvements obligatoires est de 3,1 %, soit un rythme légèrement supérieur à l'évolution du PIB en valeur. Le recul du taux de prélèvements obligatoires s'explique donc par d'importants allègements de la charge fiscale des contribuables (principalement la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA, et les dégrèvements de taxe professionnelle).

La baisse globale du taux de prélèvements obligatoires masque des évolutions divergentes selon les sous-secteurs des administrations publiques, qui résultent à la fois des mesures nouvelles et des transferts de fiscalité entre sous-secteurs.

En 2008, la diminution du taux de prélèvements obligatoires est concentrée sur les impôts d'État, avec un recul de 0,7 point de PIB, d'où un taux de 13,6 %. Ce recul s'explique entièrement par les mesures nouvelles et les changements de périmètre. Il confirme la tendance de moyen terme à la diminution du poids de l'État dans les prélèvements obligatoires.

Les mesures nouvelles obèrent les recettes de l'État à hauteur de 0,4 point de PIB. Les principaux allègements proviennent des mesures de la loi TEPA (pour 3,1 Md€), avec notamment l'allègement des droits de successions et de donations, des dégrèvements de taxe professionnelle (pour 2,9 Md€), ainsi que de l'ensemble des mesures concernant l'impôt sur les sociétés (- 2,3 Md€), en particulier l'abaissement du taux réduit sur les plus values de long terme.

Par ailleurs, l'État poursuit ses transferts de recettes vers les autres administrations publiques, à hauteur de 0,3 point de PIB. Ainsi, l'État a transféré en 2008 : 1,8 Md€ de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et de taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) au profit des administrations publiques locales (APUL) en compensation de transferts de compétence (personnels de l'éducation et de l'équipement) ; 3,8 Md€ au profit des administrations de sécurité sociale (ASSO), en compensation des allègements de cotisations (notamment ceux votés dans le cadre de la loi TEPA).

En 2008, les prélèvements obligatoires au profit des APUL représentent 5,8 % du PIB, après 5,7 % en 2007. Cette hausse s'explique exclusivement par la poursuite des transferts de compétence de l'État vers les collectivités territoriales et les transferts de recettes afférents.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale (ASSO) augmente de 0,2 point de PIB en 2008 et s'établit à 22,2 %. L'évolution spontanée des recettes (+ 3,8 %), principalement portée par une croissance soutenue de la masse salariale, contribue à cette augmentation pour 0,2 point de PIB. *A contrario*, les mesures nouvelles contribuent à diminuer de 0,1 point de PIB le taux de prélèvements obligatoires des ASSO, sous l'effet notamment de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires (loi TEPA). Cette diminution est toutefois atténuée par la suppression des exonérations de cotisations accident du travail et maladie professionnelle, les nouvelles contributions sociales sur les stocks options et l'effet de la réforme des indemnités de mise à la retraite d'office et de départ en retraite. Afin de ne pas peser sur les comptes sociaux, les mesures d'allègements de cotisations ont néanmoins été compensées par des transferts d'impôts d'État vers les ASSO.

1. Pour l'analyse, on distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution discrétionnaire. L'évolution discrétionnaire résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement). L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

Les prélèvements obligatoires 12

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2005	2006	2007	2008
<i>En milliards d'euros</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	292,3	289,3	289,9	283,9
<i>dont : État</i>	277,6	273,3	271,9	266,3
Administrations publiques locales	95,1	101,5	107,9	112,5
Administrations de sécurité sociale	361,2	398	415,6	432,8
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	273,1	284,8	295,7	303,7
Institutions de l'Union européenne	4,5	4,7	4,9	5,1
Total prélèvements obligatoires	753	793,5	818,3	834,4
<i>En % du produit intérieur brut</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	16,9	16	15,3	14,6
<i>dont : État</i>	16,1	15,1	14,4	13,6
Administrations publiques locales	5,5	5,6	5,7	5,8
Administrations de sécurité sociale	20,9	22	22	22,2
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	15,8	15,8	15,6	15,6
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,3	0,3	0,3
Total prélèvements obligatoires	43,6	43,9	43,2	42,8

(1) Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Comparaison internationale (2000-2007)

	En % du PIB						
	2000			2006			2007
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O. (1)
France	44,4	26,4	18	44,2	27,8	16,4	43,6
Allemagne	37,2	22,7	14,5	35,6	21,9	13,7	36,2
Royaume-Uni	37,1	30,8	6,3	37,1	30,3	6,8	36,6
Suède	51,8	38,1	13,7	49,5	36,6	12,9	48,2
États-Unis	29,9	23	6,9	28	21,3	6,7	28,3
Japon	27	17,5	9,5	27,9	17,7	10,2	nd

Le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1. La ventilation des P.O. entre impôts et cotisations sociales n'est pas disponible en 2007.

(1) Chiffres provisoires.

Source : OCDE, Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2005 (édition 2008).

13 Le besoin de financement des administrations publiques

En 2008, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'est accru de 14,6 milliards d'euros pour atteindre 65,9 milliards d'euros. Il passe de 2,7 % du PIB en 2007 à 3,4 % en 2008.

La majeure partie de la dégradation des comptes publics provient du creusement de 13,2 milliards d'euros du déficit des administrations publiques centrales (État et organismes divers d'administration centrale), qui s'est établi à 56,4 milliards d'euros.

Hors contrecoup des opérations exceptionnelles de 2007¹, les dépenses des administrations centrales ont progressé de 2,8 % en valeur en 2008. Cette progression contenue résulte notamment de la baisse de la masse salariale hors cotisations imputées (- 1,1 %), liée en partie à la décentralisation de personnels de l'éducation et de l'équipement, et au non remplacement partiel des fonctionnaires partant en retraite. En revanche, les charges d'intérêt (+ 8,6 %), avec l'indexation sur l'inflation d'une partie de la dette de l'État, et les dépenses de retraites des fonctionnaires d'État (+ 4,4 %) ont été dynamiques.

Les recettes des administrations centrales ont reculé de 0,5 % en 2008, hors opérations exceptionnelles de 2007. Ce recul découle notamment de mesures d'allègements d'impôts, en particulier dans le cadre de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA, et de transferts de recettes de l'État vers les autres administrations (compensation des transferts de compétences et des allègements de cotisations sociales votés sur les heures supplémentaires). Les revenus de dividendes ont en revanche été dynamiques (+ 15,9 %).

En 2008, le déficit des administrations locales atteint 8,6 milliards d'euros, contre 7,7 milliards en 2007. La dépense locale décélère (+ 3,6 % après + 7,3 % en 2007), en raison notamment d'une stabilisation en valeur des dépenses d'investissement, qui semble conforme au cycle électoral communal. Les dépenses de fonctionnement demeurent dynamiques. Elles sont tirées par la

forte progression de la masse salariale (+ 6,4 %), due en partie seulement aux transferts de personnels liés à l'acte II de la décentralisation. Les prestations sociales progressent modérément (+ 2,7 %), avec notamment une stabilisation des dépenses de RMI et un certain dynamisme des dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie. Les recettes locales ont ralenti également (+ 3,3 % après + 5,1 % en 2007), malgré des transferts de recettes de l'État en compensation des transferts de compétence. Les droits de mutation à titre onéreux, en hausse lors des dernières années, ont baissé en 2008, suite à la diminution du volume des transactions immobilières. La progression des taux des impôts directs locaux est restée modérée du fait du cycle électoral.

Le solde des administrations de sécurité sociale est légèrement déficitaire en 2008, avec un besoin de financement de 0,9 milliard d'euros, contre 0,4 milliard en 2007. Hors opérations exceptionnelles de 2007, les dépenses sociales progressent de 4,1 %. Après une forte baisse en 2007, les prestations chômage sont quasi stables, en raison de la dégradation du marché du travail intervenue en fin d'année 2008. Les prestations vieillesse restent dynamiques (5,4 %), avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations d'après-guerre, la revalorisation des pensions de 1,1 % au 1er janvier 2008 et de 0,8 % au 1er septembre 2008, ainsi que le versement exceptionnel de 200 euros en mars 2008 aux allocataires du minimum vieillesse. À l'inverse, les dépenses d'assurance maladie augmentent plus modérément qu'en 2007, sous l'effet notamment de la mise en œuvre des franchises médicales sur les médicaments, les actes paramédicaux et les frais de transports des malades. La progression des recettes sociales, qui atteint 4,0 % en 2008 (hors opérations exceptionnelles en 2007), bénéficie de la bonne tenue de la masse salariale privée et de mesures nouvelles pour 1,7 milliard d'euros.

1. En 2007, les dépenses et recettes des administrations publiques centrales et des administrations de sécurité sociales ont été affectées par l'annulation de titres de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) par la caisse de la dette publique (CDP), en contrepartie de l'annulation de la dette de l'État vis-à-vis de la Sécurité Sociale.

Le besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2005	2006	2007	2008
Solde public notifié (% du PIB)*	-2,9	-2,3	-2,7	-3,4
Solde public notifié (Md€)	-50,4	-41,1	-51,3	-65,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (Md€)	-51,1	-41,9	-51,7	-66,2
État	-52,2	-48,3	-39,7	-54,4
Organismes Divers d'Administration Centrale	7,1	10,5	-3,8	-2,3
Administrations Publiques Locales	-3,3	-3,1	-7,7	-8,6
Administrations de Sécurité Sociale	-2,8	-1,0	-0,4	-0,9
Variation du solde structurel hors soultes (points de PIB potentiel)	0,4	1,0	-0,4	-0,1
Dépenses publiques (% du PIB)	53,4	52,7	52,3	52,7
Dépenses publiques (évolution en volume en %)	2,6	1,6	2,6	0,8
Prélèvements obligatoires (% du PIB)	43,6	43,9	43,2	42,8

* Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit public au sens du traité de Maastricht. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêt liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Dépenses des administrations publiques

	En milliards d'euros		Taux de croissance en %		
	2008	2005	2006	2007	2008
Dépenses de fonctionnement	354	3,5	2,9	3,0	2,7
<i>dont : rémunérations des salariés</i>	248	3,4	2,8	3,1	2,4
Intérêts	55	0,0	1,3	9,0	7,3
Prestations et autres transferts	553	4,6	4,0	3,9	4,3
Prestations sociales	453	4,4	4,5	4,0	3,7
Autres transferts	100	5,8	1,7	3,3	7,2
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	65	10,6	1,6	8,3	-0,1
Formation brute de capital fixe	62	10,4	1,5	7,8	0,2
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	3	15,5	3,1	20,0	-6,8
Total des dépenses	1027,0	4,3	3,3	4,1	3,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

14 La dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht (*Définition*) s'élève à 1 327,1 Mds€ d'euros fin 2008 contre 1 208,8 Mds€ un an plus tôt. Elle représente 68,1 % du PIB, contre 63,8 % fin 2007.

La contribution de l'État à la dette publique atteint 1 036,2 Md€, en hausse de 107,0 Mds€ soit une variation nettement plus importante que son besoin de financement (54,4 Mds€). La différence résulte principalement du financement de la Société de prise de participation de l'État (SPPE) à hauteur de 11,6 Mds€ et de la hausse de sa trésorerie (+ 11,8 Mds€). De plus, l'État reprend la dette du Fond de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles (Ffipsa ; 8,0 Mds€) et celle de Charbonnages de France (2,4 Mds€). Il reprend également une partie de la dette de l'Erap (2,4 Mds€), qui lui cède en contrepartie 2,8 Mds€ de titres France Télécom. Enfin, l'État acquiert pour 2,0 Mds€ de billets de trésorerie émis par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss). Les obligations assimilables du Trésor (OAT) représentent 65 % de la dette de l'État et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) 19 %. L'encours des titres à court terme a augmenté de 63,2 Md€ à 138,5 Md€.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, qui s'élève à 146,7 Mds€ à la fin de l'année 2008, progresse de 9,9 Mds€. Cette dette est constituée à 93 % de crédits à long terme. Cette hausse s'explique pour l'essentiel par le besoin de financement des administrations publiques locales (8,6 Mds€).

Définition

La dette publique au sens de Maastricht est cohérente avec les comptes nationaux financiers (fiche 10) mais est inférieure de 358,2 Md€ au total du passif des administrations publiques :

- Elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (178,8 Md€) ;
- Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (113,8 Md€) ;
- Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 65,6 Md€ à la valeur de marché.

La dette publique nette est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

En savoir plus : Site Finances Publiques sur : www.insee.fr, rubriques comptes nationaux annuels, finances publiques.

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette des administrations publiques s'élève à 109,1 Mds€ à la fin 2008, en augmentation de 11,4 Mds€. Plusieurs opérations importantes jouent sur cette variation. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), chargée d'apurer les dettes du régime général de la sécurité sociale, reprend une partie de la dette de l'Acoss en fin d'année (10,0 Mds). Par ailleurs, la Société de financement de l'économie française (Sfef) s'endette à hauteur de 13,0 Mds€. À l'inverse, outre les reprises de dette de Charbonnage de France et de l'Erap par l'État, l'Erap se désendette de 4,0 Mds€ et la Caisse de la dette publique de 2,0 Mds€ au titre de la dette du service annexe d'amortissement de la dette (SAAD, dette SNCF).

La contribution des organismes de sécurité sociale s'élève à 35,1 Mds€ fin 2008, en diminution de 10,0 Mds€ du fait des reprises de dette de l'Acoss par la Cades et du Ffipsa par l'État et du désendettement de l'assurance chômage. En revanche, l'endettement du régime général, du régime agricole et des hôpitaux se poursuit.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations a progressé de 118,4 Mds€, en comparaison d'un déficit public de 65,9 Mds€. Cet écart s'explique principalement par les mesures d'aide aux banques françaises via des achats de titres effectués par la SPPE et des prêts accordés par la Sfef et par l'augmentation des trésoreries. Ainsi, la progression de la dette publique nette (*Définitions*) est moindre : elle s'établit à 1 195,8 Mds€ soit 61,3% du PIB, en augmentation de 75,2 Mds€ par rapport à l'année 2007.

La dette des administrations publiques **14**

1. Dette publique (*)

	Au 31/12/2006		Au 31/12/2007		Au 31/12/2008	
	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB
État	892,5	49,4	929,2	49,0	1 036,2	53,1
Organismes divers d'administration centrale	90,7	5,0	97,7	5,2	109,1	5,6
Administrations publiques locales	127,3	7,0	136,7	7,2	146,7	7,5
Administrations de sécurité sociale	39,5	2,2	45,2	2,4	35,1	1,8
Total administrations publiques	1 149,9	63,7	1 208,8	63,8	1 327,1	68,1

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).
Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Dette publique nette (*)

	Au 31/12/2006		Au 31/12/2007		Au 31/12/2008	
	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB
État	862,5	47,7	899,5	47,5	995,4	51,0
Organismes divers d'administration centrale	72,2	4,0	74,4	3,9	58,2	3,0
Administrations publiques locales	114,7	6,3	123,9	6,5	134,4	6,9
Administrations de sécurité sociale	23,2	1,3	22,8	1,2	7,9	0,4
Total administrations publiques	1 072,6	59,4	1 120,6	59,1	1 195,8	61,3

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).
Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. Dette publique (*) au sein des pays de l'Union européenne

	En % du PIB			
	2005	2006	2007	2008
Union européenne (27)	62,7	61,3	58,7	61,5
Zone euro (16)	70,0	68,3	66,0	69,3
Belgique	92,2	87,9	84,0	89,6
Danemark	37,1	31,3	26,8	33,3
Allemagne	67,8	67,6	65,1	65,9
Grèce	98,8	95,9	94,8	97,6
Espagne	43,0	39,6	36,2	39,5
France	66,4	63,7	63,8	68,1
Irlande	27,5	24,9	25,0	43,2
Italie	105,8	106,5	103,5	105,8
Luxembourg	6,1	6,7	6,9	14,7
Pays-Bas	51,8	47,4	45,6	58,2
Autriche	63,7	62,0	59,4	62,5
Portugal	63,6	64,7	63,5	66,4
Slovaquie	34,2	30,4	29,4	27,6
Finlande	41,4	39,2	35,1	33,4
Suède	51,0	45,9	40,5	38,0
Royaume-Uni	42,3	43,4	44,2	52,0

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2008.

15 Les intermédiaires financiers

Les « Intermédiaires financiers » (IF) regroupent ici la Banque de France, les établissements de crédit, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et les institutions financières diverses, hors entreprises d'assurance et auxiliaires financiers. La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part les services facturés donnant lieu à perception de commissions ; d'autre part, les « services d'intermédiation financière indirectement mesurés » (Sifim), rémunérés par la différence entre les intérêts perçus sur les crédits consentis à la clientèle et les intérêts versés sur les dépôts de cette dernière. En 2008, la croissance de la production des IF est faible (+ 1,0 %) du fait de la quasi-stagnation des services facturés (+ 0,3 %, après +7,3 % en 2007). Celle-ci est, au moins pour partie, imputable aux tensions financières et au ralentissement de l'activité du marché interbancaire : une part importante des commissions est perçue sur les opérations conduites sur ce marché.

À l'inverse, la production de Sifim se redresse en 2008 (+ 2,5 %) après deux années de recul. En effet, dans un contexte de hausse des coûts de refinancement des établissements sur la première partie de l'année, et en dépit de leur retournement à la baisse intervenu au quatrième trimestre, l'amélioration des marges bancaires sur la rémunération des dépôts reçus de la clientèle l'a emporté sur le pincement de celles appliquées aux opérations de crédit. Cette évolution peut s'interpréter comme résultant d'un ajustement des conditions pratiquées par les établissements plus lent pour les dépôts que pour les crédits dans la phase de hausse des taux de marché.

Les consommations intermédiaires ayant augmenté plus vite que la production (+ 2,2 % en 2008), la valeur ajoutée des IF diminue légèrement (- 0,4 % après + 2,8 % en 2007). En comptabilité nationale, les dépréciations d'actifs ne sont pas prises en compte dans le calcul des soldes intermédiaires des comptes de production, de répartition et d'u-

tilisation du revenu des IF ; les plus ou moins-values sont enregistrées dans des comptes d'accumulation assurant l'articulation entre les comptes de revenu et les comptes de patrimoine. *Dans ces conditions, les provisions et les pertes nettes sur titres enregistrées en 2008 par un grand nombre d'établissements de crédit n'ont pas d'incidence sur la valeur ajoutée du secteur et l'évolution de celle-ci n'est pas directement comparable à celle du produit net bancaire agrégé des établissements.*

L'ensemble des rémunérations des salariés (salaires et cotisations sociales) diminuent en 2008 (- 1,3 %), et ce pour la première fois depuis 1994. Cette contraction s'explique essentiellement par une baisse sensible de l'intéressement et de la participation et, dans une moindre mesure, par une très faible progression des salaires liée à la réduction de la part des rémunérations variables (primes et bonus). La contraction des frais de personnel étant plus importante que celle de la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation progresse de 1,4 %, entraînant une amélioration du taux de marge (26,1 %, après 25,7 %).

Les IF enregistrent une forte hausse de leur revenu disponible brut (RDB). Cette évolution s'explique principalement par une sensible diminution des impôts courants (- 62,8 %), qui reflète notamment l'importance des pertes subies en 2007 sur les portefeuilles titres, et un accroissement du solde d'intérêts (+ 15,3 Md€, après + 4,5 Md€) dû en particulier à la forte réduction en 2008 des emprunts effectués par les établissements de crédit résidents auprès des institutions financières non résidentes.

La formation brute de capital fixe des IF, après avoir baissé en 2007 (- 3,4 %), progresse fortement en 2008 (+ 13,0 %). Ce surcroît de dépenses d'investissement reste cependant très inférieur à l'augmentation de l'épargne brute, et le secteur des IF améliore donc très sensiblement sa capacité de financement (16,3Md€, après 3,9Md€ en 2007).

1. Pour plus de détails sur cette nomenclature, consulter le site internet de la Banque de France : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/comptefi/methode.pdf

2. Le taux des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème a été porté de 4,0 % à 4,25 % le 9 juillet avant d'être ramené, en plusieurs étapes, à 2,5% au quatrième trimestre.

Les intermédiaires financiers **15**

Intermédiaires financiers (S12A)

En milliards d'euros		2005	2006	2007	2008	Évolution 2008 en %
Production y. c. pour emploi final propre	a	91,6	99,9	105,9	107,0	1,0
<i>dont : SIFIM</i>	a1	33,5	33,3	32,0	32,8	2,5
<i>Production facturée</i>	a2	57,0	65,4	72,7	72,9	0,3
<i>Production pour compte propre</i>	a3	1,1	1,2	1,3	1,4	6,0
Consommations intermédiaires	b	45,9	52,5	57,2	58,5	2,2
Valeur ajoutée brute	c = a - b	45,7	47,4	48,7	48,5	-0,4
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	30,0	31,4	32,3	31,9	-1,3
Impôts liés à la production-subventions d'exploitation	d2	3,6	3,8	3,9	4,0	1,4
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1-d2	12,1	12,1	12,5	12,7	1,4
Intérêts reçus	f	153,4	200,0	268,3	314,7	17,3
Dividendes reçus	g	24,0	27,4	30,9	31,1	0,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger	h	4,7	6,2	6,8	1,1	-83,8
Intérêts versés	i	147,0	197,4	263,8	299,4	13,5
Dividendes versés	j	21,9	25,1	32,1	28,3	-11,9
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	k	1,2	1,4	1,3	1,0	-19,2
Solde des revenus primaires	m = e + f + g + h - i - j - k	24,0	21,8	21,4	30,9	44,5
Impôts courants	n	4,2	6,2	6,9	2,6	-62,8
Solde des autres transferts	o	-0,3	-0,4	-0,1	-0,1	26,9
Revenu disponible brut = Épargne brute	p = m - n + o	19,5	15,3	14,4	28,2	96,2
Formation brute de capital fixe	q	9,3	11,8	11,4	12,8	13,0
Solde des transferts en capital	r	-0,7	0,3	0,9	1,0	5,1
Capacité de financement	s = p - q + r	9,5	3,8	3,9	16,3	317,4
<i>Ratios en %</i>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	49,9	47,4	46,0	45,3	
Part des SIFIM dans la production	a1/a*100	36,6	33,3	30,2	30,6	
Part des services facturés dans la production	a2/a*100	62,2	65,5	68,6	68,1	
Taux de marge	e / c	26,5	25,7	25,7	26,1	
Taux d'investissement	q / c	20,3	24,8	23,3	26,5	
Taux d'autofinancement	p / q	210,1	129,7	126,6	219,8	

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000 .

16 Les sociétés d'assurance

En 2008, la production de services d'assurance progresse au même rythme qu'en 2007 (+ 1,1 % en valeur), en rupture avec le dynamisme des années précédentes (+ 9 % par an en moyenne de 2003 à 2006)

La production de l'assurance-vie, composante la plus importante du patrimoine financier des ménages, recule de 5,2 % en 2008 (0,7 Md€), après - 2,7 % en 2007. Les versements sur les contrats en unités de comptes¹ ont brutalement chuté (- 40 %), en lien avec la baisse des marchés financiers. Ce repli deux années de suite fait suite à la vive progression de l'activité en 2006 (+ 16,8 %), qui était due au transfert massif d'encours des Plans d'Épargne Logement (PEL) les plus anciens, dont la fiscalité a été durcie².

Les productions des autres sociétés d'assurance ont aussi perdu de leur dynamisme en 2008. L'assurance dommage progresse de + 1,7 % en valeur, après + 5,6 % en 2007. La croissance des indemnités (+ 5,3 %) a été supérieure à celle des primes (+ 4 %), notamment dans le cadre de l'assurance des particuliers. Les services d'assurance sociale privée, dont les activités couvrent principalement le risque complémentaire « santé », ralentissent également en 2008.

La production de la Coface, issue des opérations d'assurance crédit et exportations pour le compte de l'État, constitue l'un des éléments les plus fluctuants des assurances. En se substituant au débiteur défaillant, la Coface possède un

droit à récupération pour recouvrer tout ou partie du montant de l'indemnisation versée. Ces récupérations s'échelonnent dans le temps, augmentant la production l'année où elles sont perçues. Elles sont variables, notamment au cours de la période 2006-2008. Par leur masse (2,3 Md€ en 2008 après 1,4 Md€ en 2007), ces récupérations ont un impact important sur les taux de croissance de la production et de la valeur ajoutée (VA) du secteur des assurances.

Hors activité de la Coface pour le compte de l'État, la production des sociétés d'assurance apparaîtrait en léger repli en 2008 (0,4 %).

Les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, décrivent la même tendance. Les consommations intermédiaires de la Coface pour le compte de l'État sont constituées principalement de commissions et sont relativement stables dans le temps.

Au final, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance se stabilise en 2008, après un net recul (- 7,4 % en 2007). Avec une progression des rémunérations des salariés de + 2 %, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) se replie légèrement (- 3,7 % en 2008 après - 20,2 % en 2008). La capacité de financement du secteur des assurances, d'ordinaire proche de l'équilibre, est très dégradée en 2008 (- 6 Md€ environ après - 0,7 Md€ en 2007 et + 0,6 Md€ en 2006) : les produits des placements financiers sont en forte baisse, alors qu'une partie des rendements servis aux assurés est garantie.

Définitions

Le secteur des sociétés d'assurance regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Ce secteur est composé des différentes catégories de sociétés telles qu'elles sont définies par les codes de l'assurance, de la mutualité et de la sécurité sociale. Les sociétés d'assurance sociale privée regroupent les mutuelles et les institutions de prévoyance et de retraite supplémentaire. Ce secteur inclut les opérations réalisées par la COFACE pour le compte de l'État français.

Selon la terminologie officielle, les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

1. Schématiquement, les sociétés d'assurance vie proposent soit des contrats en euros à taux de rendement garantis, soit des contrats « en unités de compte - UC » dont les résultats sont liés aux évolutions des principaux indices boursiers.

2. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les PEL de plus de 10 ans font l'objet de prélèvements sociaux, chaque année, même en l'absence de clôture. Pour les autres PEL, ces prélèvements sociaux sont dus lors de leur clôture. En outre, pour les plans de plus de douze ans, les intérêts annuels perçus sont désormais soumis à l'impôt sur le revenu.

Les sociétés d'assurance 16

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

		En milliards d'euros					Évolution sur un an en %			
		2004	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Production	a	44,5	47,4	51,5	52,1	52,7	6,4	8,8	1,2	1,1
Consommations intermédiaires	b	23,9	26,2	28,9	31,2	31,7	9,8	10,1	7,9	1,7
Valeur ajoutée (VA)	c=a-b	20,7	21,2	22,7	21,0	21,0	2,5	7,0	-7,4	0,2
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	10,0	10,4	11,1	11,4	11,7	4,2	7,1	2,8	2,1
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	0,7	0,7	0,7	0,9	1,0	1,2	-0,4	31,3	14,6
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	e=c-d1-d2	10,0	10,1	10,9	8,7	8,3	0,9	7,5	-20,2	-3,7
Revenus de la propriété reçus	f	45,1	48,6	51,9	57,9	52,3	8,0	6,7	11,6	-9,7
Revenus de la propriété versés	g	46,4	50,0	55,6	59,2	57,4	7,6	11,2	6,5	-3,0
Solde des revenus primaires	h=e+f-g	8,7	8,8	7,2	7,4	3,3	1,5	-18,0	2,6	-55,8
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	i	3,4	2,9	3,2	3,0	3,0	-14,1	11,8	-8,2	-0,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		0,0	0,6	0,6	-0,7	-5,9				

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

		2004	2005	2006	2007	2008
						en %
Part de l'assurance dommage dans la production		44,5	43,4	42,0	43,8	44,1
Part de l'assurance vie dans la production		26,2	25,7	27,6	26,5	24,9
Taux de valeur ajoutée	c/a	46,4	44,7	44,0	40,3	39,9
Part des salaires dans la VA		48,2	49,0	49,1	54,5	55,5
Part de l'IS dans l'EBE		36,9	26,0	26,6	36,6	40,7
Taux de marge (EBE / VA)		48,5	47,7	47,9	41,3	39,7
Taux d'investissement (FBCF / VA)	i/c	16,2	13,6	14,2	14,1	14,0

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

17 Les marchés financiers

En 2008, le marché des actions de la Bourse de Paris a fortement baissé dans un contexte de tensions financières exacerbées au mois de septembre par la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers. D'une fin d'année à l'autre, l'indice CAC 40 a reculé de 42,7 %, retombant ainsi à son niveau du printemps 2003. Les autres indices d'Euronext Paris ont enregistré des baisses d'amplitude voisine : - 43,1 % pour le SBF 250 et - 42,2 % pour le CACMID 100. Aux États-Unis, le repli des indices boursiers des marchés d'actions a été de 33,8 % pour le Dow Jones, de 38,5 % pour le S&P500 et de 40,5 % pour le Nasdaq ; au Japon, l'indice Nikkei a baissé de 42,1 %.

En 2008, les émissions brutes de titres de capital et d'obligations des résidents français ont augmenté de 24,1 %, pour s'établir à 448,7 milliards d'euros. Cette augmentation résulte de la forte progression des émissions brutes d'obligations (+ 39,0 % à 362,8 milliards). En revanche, les émissions brutes d'actions ont diminué (85,9 Mds d'euros, après 100,6 Mds en 2007). Ce repli est principalement imputable aux actions cotées, dont les émissions brutes sont retombées à 30,5 milliards d'euros après 42,0 milliards d'euros en 2007. Les émissions nettes d'actions cotées ont connu une évolution analogue (22,0 milliards, après 34,2 milliards en 2007).

Les émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes (EMTN) ont fortement augmenté (+ 59,4 %) et s'élèvent à 167,4 milliards. Elles ont été réalisées à près de 59 % par les institutions financières (98,4 milliards, en progression de 28,6 %). Celles-ci ont notamment privilégié les EMTN (+ 108,6 % à 61,0 milliards) au détriment des obligations (- 20,8 % à 37,5 milliards).

Le montant annuel des émissions brutes de titres longs par les administrations publiques s'est élevé à 113,5 milliards en 2008, après 66,6 milliards en 2007¹. Compte tenu des remboursements de l'année, les émissions

nettes se sont établies à 54,2 milliards. Au sein de ce total, le volume des émissions nettes d'Obligations Assimilables du Trésor a atteint 32,6 milliards (+ 26,0 %), pour un montant d'émissions brutes de 75,0 milliards (+ 23,7 %). Les émissions d'obligations indexées sur l'inflation ont représenté près de 17,7 % du total des émissions brutes de l'État (9,5 milliards d'euros d'OATi et 3,7 milliards d'OAT€i). L'État a principalement emprunté à 10 ans (52,0 milliards d'euros), mais aussi sur des échéances plus longues (14,8 milliards à une échéance comprise entre 10 et 25 ans et 8,2 milliards pour des échéances supérieures à 25 ans). À fin 2008, l'encours nominal de la dette obligataire de l'État s'élevait à 665,0 milliards, soit 76,4 % de l'encours total émis à Paris, contre 73,4 % à fin 2007. Les émissions brutes des autres administrations publiques ont représenté 38,5 milliards (après 6,0 milliards en 2007) et leurs émissions nettes 21,6 milliards (après 1,7 milliard).

En 2008, les OPCVM monétaires ont enregistré une forte reprise de leur collecte (42,7 milliards après 5,7 milliards en 2007) et leur actif net s'est accru de 14,5 % (à 487,4 milliards). Les souscriptions nettes des sociétés non financières (18,1 milliards, après des rachats nets de 18,2 milliards en 2007) ont représenté plus du double de celles des ménages (7,2 milliards).

À l'inverse, l'actif net des OPCVM non monétaires (y compris les FCPE) a subi une nette contraction (- 28,2 %) sous l'effet conjugué d'une importante décollecte (- 62,5 milliards en 2008, après des souscriptions nettes de + 4,2 milliards en 2007) et du recul des valeurs liquidatives dû à la baisse des marchés d'actions. Les retraits ont été le fait des institutions financières, des ménages et des sociétés non financières. Seul le secteur des sociétés d'assurance a procédé à des souscriptions nettes, mais pour des montants moindres que l'année précédente (6,6 milliards contre 31,3 milliards en 2007).

1. Y compris émissions de la SFEF et de la SPPE.

Éléments sur les marchés financiers

En Md €, en % et en unités

	2005	2006	2007	2008
Principaux indices boursiers français (évolution en %)				
CAC 40	23,4	17,5	1,3	-42,7
SBF 250	25,3	19,4	0,4	-43,1
CAC MID	39,0	29,8	-1,9	-42,2
Capitalisation en fin d'année (sociétés françaises) (1)	2 234,0	2 532,0	2 562,0	1 845,6
Actions (premier marché) / (liste unique en 2005)	1 375	1 702	1 746	1 002
Obligations (marché officiel)	859	830	816	844
Nombre de sociétés françaises cotées au 31.12 (1)	645	642	628	598
Principaux indices boursiers internationaux (évolution en %)				
Djones	-0,6	16,3	6,4	-33,8
S&P500	3,0	13,6	3,5	-38,5
Nasdaq	1,4	9,5	9,8	-40,5
Nikkei	40,2	6,9	-11,1	-42,1
Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents				
329,5	374,6	361,6	448,7	
<i>Actions - émissions contre apport en espèces (1)</i>				
78,7	102,6	100,6	85,9	
<i>Obligations (y c, emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)</i>				
250,8	272,0	261,0	362,8	
<i>Place de Paris : marché domestique français</i>				
96,7	80,1	75,8	112,9	
<i>Hors place de Paris : émissions à l'international</i>				
154,1	191,9	185,1	249,9	
<i>Par les Sociétés Non Financières</i>				
33,1	38,8	35,2	44,7	
<i>Par les Institutions Financières</i>				
114,6	148,7	156,7	199,1	
<i>Par les Administrations Publiques</i>				
101,6	78,5	66,6	113,5	
<i>Par les Assurances</i>				
1,5	6,0	2,5	5,5	
Émissions nettes d'obligations et d'EMIN				
111,6	107,6	105,0	167,4	
<i>Place de Paris</i>				
22,7	-7,2	13,6	27,8	
<i>Hors place de Paris</i>				
88,9	114,8	91,5	139,6	
<i>Par les Sociétés Non Financières</i>				
-1,4	2,2	2,9	9,6	
<i>Par les Institutions Financières</i>				
51,3	77,1	76,5	98,4	
<i>Par les Administrations Publiques</i>				
61,3	22,3	24,2	54,2	
<i>Par les Assurances</i>				
0,3	6,0	1,4	5,2	
Placements collectifs				
OPCVM monétaires				
<i>Actif net au 31.12 (4)</i>				
387,8	426,8	425,6	487,4	
<i>Souscriptions nettes (4)</i>				
31,6	38,7	5,7	42,7	
Autres OPCVM (y c, FCPE)				
<i>Actif net au 31.12 (4)</i>				
847,4	1 017,9	1 030,5	740,2	
<i>Souscriptions nettes (4)</i>				
66,5	102,6	4,2	-62,5	
Nombre de SICAV au 31.12 (3)				
862	758	759	735	
Nombre de fonds communs de placement au 31.12 (3)				
7 506	8 105	8 436	8 763	
Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31.12 (3)				
2 724	2 906	2 868	2 757	

(1) Source : Euronext Paris (pour les actions cotées) et Banque de France (pour les autres actions).

(2) Source : Banque de France.

(3) Source : Autorité des Marchés Financiers / afg

(4) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

Réalisation du tableau : Banque de France.

Définitions

1. **Euro medium term note** : titre de créance émis sur le marché international.

2. **Les marchés d'actions** : les marchés d'actions ; le 21 février 2005 Euronext a modifié l'organisation des marchés d'actions de la place de Paris. La « liste unique » a remplacé les trois compartiments de marché qui existaient jusqu'alors (premier, second et nouveau marché). Les conditions d'accès ont été uniformisées : il faut dorénavant proposer au public au moins 25 % des titres composant le capital des sociétés ou bien un minimum de 5 % du capital représentant au moins 5 millions d'euros. Une société cotée sur la « liste unique » doit présenter des comptes annuels et semestriels audités, aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standard - IFRS ») et publier son chiffre d'affaires trimestriel au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires - BALO » ; une société sollicitant son introduction doit présenter 3 années de comptes certifiés et ses derniers comptes semestriels certifiés si la clôture du bilan remonte à plus de neuf mois. Au sein de la liste unique, les valeurs sont réparties selon l'importance de leur capitalisation ; à fin 2008, la composition des compartiments A, B et C est la suivante : A (capitalisation supérieure à 1 milliard : 138 sociétés pour 1 010 Mds de capitalisation), B (entre 150 millions et 1 milliard : 185 sociétés et 38 Mds de capitalisation), C (inférieures à 150 millions : 296 sociétés et 8 Mds de capitalisation).

Parallèlement à la « liste unique », marché réglementé, Euronext anime deux autres marchés non réglementés, aux conditions de fonctionnement plus souples : « Alternext », créé le 17 mai 2005 et destiné aux PME mettant sur le marché au moins 2,5 millions d'euros de titres lorsqu'elles font un appel public à l'épargne et le « marché libre » destiné aux petites entreprises. « Alternext » (119 sociétés) capitalisait 3 Mds à la fin 2008 et le « marché libre » (285 sociétés) 14 Mds.

3. **Capitalisation boursière** : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des actions cotées d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

18 Le patrimoine national

Fin 2008, le patrimoine national atteint 12 430 Md€, soit près de 6,4 années de produit intérieur brut. Il est composé d'actifs non financiers pour 12 512 Md€ et de dettes envers le reste du monde pour 82 Md€. L'ensemble des terrains représente 42 % du patrimoine national, les logements 30 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 16 %. Les machines et équipements, stocks et actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.) complètent pour l'essentiel le patrimoine national.

En 2008, le patrimoine national recule de - 2,5 %, en rupture avec la forte croissance de la période 1997-2007. Ce retournement résulte des baisses conjuguées des patrimoines non financier et financier. Pour la première fois depuis trente ans, la valeur des biens immobiliers a reculé (- 1,2 %), sous l'effet des prix essentiellement. Par ailleurs, le patrimoine financier net diminue : les actifs se sont davantage contractés que les passifs (respectivement - 4,8 % et - 3,2 %). Les logements et les terrains conservent toujours un poids très important (72 %) dans le patrimoine national, bien supérieur aux 61 % de l'année 2000.

Les actifs ne sont pas détenus de façon uniforme par les différents agents économiques. Les ménages possèdent 83 % des logements. Les sociétés non financières détiennent 83 % des machines et équipements, tandis qu'elles se partagent les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics à parité avec les administrations publiques.

Fin 2008, les ménages (y compris les ISBLSM) détiennent 74 % du patrimoine national, soit 9 243 Md€. Le patrimoine des

ménages diminue de - 3,5 % par rapport à fin 2007, en rupture avec la très forte progression observée de 1997 à 2007 : il représente 7,0 années de leur revenu disponible brut fin 2008, contre 7,6 années un an plus tôt et 4,4 années en moyenne sur la période 1978-1997.

Les actifs non financiers des ménages constituent les trois quarts de leur patrimoine, à 6 962 Md€, en diminution de - 1,4 % sous l'effet du début du retournement du marché immobilier. Leur patrimoine financier net en représente un quart. Leurs actifs financiers s'élèvent à 3 515 Md€ et diminuent de - 5,4 % par rapport à 2007, principalement du fait de la baisse des cours boursiers, qui affectent la valeur des actions et de titres d'OPCVM (795 Md€, - 25 %), ainsi que des placements en assurance-vie (1 247 Md€, + 0,7 %) investies pour partie en portefeuilles d'actions. Par ce biais, les ménages détiennent en effet indirectement une part importante des sociétés. Ils possèdent également de l'épargne sous forme de numéraire et de dépôts (1 100 Md€, + 4,8 %), placés notamment sur des comptes sur livrets et plans d'épargne. Le passif financier des ménages se monte à 1 235 Md€ (+ 3,4 %), essentiellement sous la forme de crédits à long terme (988 Md€), qui ont pour l'essentiel financés leurs acquisitions de logement.

Le patrimoine net des administrations publiques diminue fortement (- 25 %) en raison de l'augmentation de la dette publique et d'effets prix opposés sur les actifs et les passifs : diminution du prix des actifs financiers en lien avec le contexte boursier et augmentation de la valeur de marché de la dette négociable en raison de la baisse des taux intervenue en fin d'année.

Définition

Le patrimoine national correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense, aux relations avec l'extérieur près.

Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui supportent cette hausse des prix.

Pour une description plus détaillée sur longue période, voir également « le patrimoine économique natio-

Le patrimoine national 18

1. Le patrimoine national

en milliards d'euros

	Encours en fin d'année		Évolution en %	Décomposition de l'évolution			
	2000	2008		Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers (1)	6 009	12 512	108	2 803	-1 791	5 325	167
Logements	2 264	3 722	64	846	-246	867	-10
Autres bâtiments et génie civil	1 214	1 959	61	837	-619	518	10
Machines et équipements	472	619	31	820	-702	30	0
Terrains	1 458	5 238	288	0	0	3 759	21
Stocks	323	416	29	40	0	56	-3
Autres actifs	278	559	101	260	-224	95	149
Créances nettes sur le reste du monde (2)	139	-82	-159	-97	0	-127	4
Créances	2 546	4 926	93	6 019	0	-3 849	211
Dettes	2 407	5 008	108	6 116	0	-3 722	207
Patrimoine net (1) + (2)	6 148	12 430	102	2 706	-1 791	5 198	171

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

2. Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2008

en milliards d'euros

	Économie nationale	dont			
		Ménages (yc ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers (ANF), dont :	12 512	6 962	3 847	253	1 450
Logements	3 722	3 080	538	50	53
Autres bâtiments et génie civil	1 959	192	901	70	797
Machines et équipements	619	50	515	17	38
Terrains	5 238	3 432	1 175	98	533
Actifs financiers (AF), dont :	19 552	3 515	4 199	11 016	822
Numéraire et dépôts	4 440	1 100	278	2 974	88
Titres hors actions	3 604	64	114	3 345	80
Crédits	3 334	23	822	2 411	78
Actions et titres d'OPCVM	5 108	795	2 109	1 849	355
Provisions techniques d'assurances	1 397	1 376	19	1	1
Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)	32 064	10 478	8 047	11 268	2 272
Passifs financiers (PF), dont :	19 634	1 235	5 913	10 801	1 685
Numéraires et dépôts	5 031	0	0	4 960	70
Titres hors action	3 581	1	363	2 005	1 213
Crédits	3 184	988	1 676	297	223
Actions et titres d'OPCVM	4 816	6	3 108	1 702	0
Provisions techniques d'assurances	1 400	0	0	1 400	0
Patrimoine financier net (AF)-(PF)	-82	2 280	-1 713	215	-863
Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)	12 430	9 243	2 134	468	586

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

3. L'évolution du patrimoine

en milliards d'euros

	En cours de fin d'année							Variation (en %)	
	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2000-2008	2007-2008
Ensemble	6 148	8 187	9 394	10 704	11 770	12 754	12 430	102,2	-2,5
en années de PIB	4,3	5,1	5,7	6,2	6,5	6,7	6,4		
<i>Ménages (yc ISBLSM)</i>	<i>4 922</i>	<i>6 246</i>	<i>7 159</i>	<i>8 114</i>	<i>8 992</i>	<i>9 580</i>	<i>9 243</i>	<i>87,8</i>	<i>-3,5</i>
<i>en années de RDB</i>	<i>5,2</i>	<i>5,9</i>	<i>6,4</i>	<i>7,1</i>	<i>7,5</i>	<i>7,6</i>	<i>7,0</i>		
<i>Administ.publiques</i>	<i>249</i>	<i>268</i>	<i>343</i>	<i>484</i>	<i>673</i>	<i>783</i>	<i>586</i>	<i>135,3</i>	<i>-25,1</i>
<i>en % du PIB</i>	<i>17</i>	<i>17</i>	<i>21</i>	<i>28</i>	<i>37</i>	<i>41</i>	<i>30</i>		

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

19 L'endettement des agents non financiers

Fin 2008, l'endettement des agents non financiers (ANF) résidents (*définition*) s'élève à 3 586,1 milliards d'euros, après 3 255,2 milliards fin 2007 ; il augmente de 8,7 %, après 8,0 % en 2007. La dette des administrations publiques (APU) est à l'origine de cette accélération : son taux de croissance annuel passe de 5,0 % en 2007 à 10,3 % en 2008. Cette évolution résulte du creusement du besoin de financement des APU, du gonflement des trésoreries publiques et de l'endettement supplémentaire lié aux mesures gouvernementales de soutien au financement de l'économie (mise en place de la SPPE et de la SFEF)¹. À l'inverse, la croissance de l'encours de dette des ménages se modère (7,2 %, après 10,6 % en 2007), de même que celle des sociétés non financières (8,2 %, après 9,2 %). Les ratios d'endettement s'élèvent à 74,4 % du revenu disponible brut pour les ménages et à 121,4 % de la valeur ajoutée pour les sociétés non financières (SNF).

Du point de vue des modes d'endettement des agents non financiers, l'année 2008 est marquée par un net ralentissement des crédits, plus que compensé par le développement des émissions de titres de créance.

Le taux de croissance annuel des crédits consentis aux ANF par les institutions financières résidentes retombe à 7,3 % en 2008, après 11,5 % en 2007. Cette modération concerne les crédits accordés aux sociétés non financières (9,0 %, après 12,9 %) comme les prêts aux ménages (7,2 %, après 10,6 %), et au sein de ces derniers, tout particulièrement les prêts à l'habitat. Elle se vérifie aussi pour les administrations

publiques, dont l'encours d'emprunts bancaires, relativement peu important, est quasiment stable d'une année sur l'autre (0,2 %, après 10,3 %), en raison notamment d'opérations particulières de remboursements de prêts². Enfin, les utilisations par les ANF français de crédits consentis par les institutions financières non résidentes ralentissent également (8,9 %, après 12,1 % en 2007).

L'encours de titres de créance émis par les ANF résidents croît de 10,4 % en 2008, après 3,6 % en 2007. Cette poussée résulte notamment de la forte progression des émissions nettes des administrations publiques, en particulier sous forme de bons du Trésor (62,2 milliards d'euros, après 12,2 milliards d'euros en 2007) et, dans une moindre mesure, de billets de trésorerie émis sur le marché français ou les marchés étrangers par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et de billets de trésorerie émis par l'Acoss. De plus, la revalorisation des titres de créance émis par les APU (43,2 milliards d'euros en 2008), qui résulte de la baisse des taux d'intérêt à moyen et long terme sur les derniers mois de l'année, s'ajoute à l'augmentation de leur dette en valeur nominale. Les SNF, principalement celles du secteur public (EDF, Gaz de France), intensifient également leur recours au marché des titres de créance : le taux de croissance annuel de leur encours de titres de créances négociables³ s'élève à 12,4 %, après 4,6 % en 2007. En revanche, elles poursuivent leurs remboursements nets d'obligations, dont l'encours continue de se contracter : - 3,1 % en 2008, après - 2,7 % en 2007.

Définition

On présente ici un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents. Il comprend l'ensemble des engagements contractés par les agents sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non-résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les titres de créance sont comptabilisés à leur valeur de marché à la date d'arrêt. En revanche, les prêts entre agents non financiers résidents, les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés ne sont pas repris, ni les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres).

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents ventilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les Organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

1. SPPE : Société de prises de participation de l'Etat ; SFEF : Société de financement de l'économie française.

2. Cf. INSEE Première n° XX « les comptes financiers de la Nation en 2008 ».

3. Billets de trésorerie et EMTN au cas d'espèce.

L'endettement des agents non financiers 19

1. Endettement des agents non financiers

Encours en fin de période en milliards d'euros et variations en %

	Encours brut		Taux de croissance annuel	
	2008	2007	2007	2008
Endettement des agents non financiers	3 586,1	8,0	8,0	8,7
Ménages et assimilés (a)	976,8	10,6	7,2	7,2
Sociétés non financières	1 203,1	9,2	8,2	8,2
Administrations publiques	1 406,2	5,0	10,3	10,3
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1 954,1	11,5	11,5	7,3
Ménages et assimilés (a)	976,8	10,6	7,2	7,2
Sociétés non financières	810,9	12,9	9,0	9,0
Administrations publiques	166,4	10,3	0,2	0,2
Crédits obtenus auprès des IF non résidents	78,0	12,1	12,1	8,9
Dépôts au passif du Trésor (c)	23,7	4,0	4,0	24,8
Financements de marchés	1 530,3	3,6	3,6	10,4
Sociétés non financières	320,7	1,4	5,5	5,5
Titres de créances négociables	193,6	4,6	12,4	12,4
Obligations	127,1	-2,7	-3,1	-3,1
Administrations publiques	1 209,6	4,3	11,8	11,8
Titres de créances négociables	388,2	5,1	21,1	21,1
Obligations	821,4	4,0	7,7	7,7

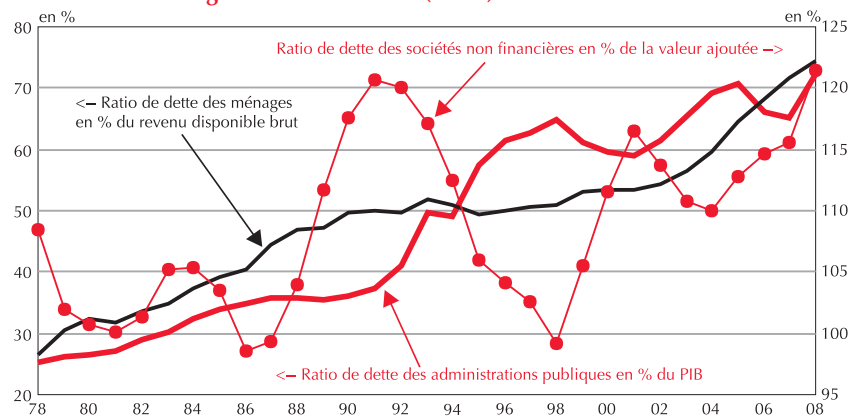
(a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité Interprofessionnel du Logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

(c) Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Source : Banque de France.

2. Ratio de dette des agents non financiers (en %)



Source : Banque de France.

Définition (suite)

Le suivi de cet agrégat permet d'analyser l'évolution des financements des agents économiques sous forme de dette au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Le taux de croissance annuel en pourcentage de l'année N est calculé en rapportant le flux de l'année N, à l'exclusion des effets de valorisation, à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Le taux d'endettement des APU ne doit pas être rapproché des chiffres notifiés par la France à l'Union européenne (dette dite « de Maastricht »), en raison notamment du fait que ces derniers sont entièrement consolidés et évalués en valeur nominale.

20 Les indicateurs de développement durable

La France a adopté une Stratégie nationale de développement durable ancrée dans la dynamique de la Stratégie européenne. Les indicateurs de développement durable ont pour objet de suivre la réalisation des objectifs inscrits dans cette stratégie. Le développement économique est ainsi mis en regard avec le souci d'une croissance économe en ressources, qui préserve les conditions climatiques et les espèces naturelles. Il s'agit en même temps de rendre ce développement favorable à un bien être général en termes de santé, d'équité et de cohésion sociale.

La croissance du PIB en volume par habitant contribue au développement des moyens mobilisables pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux. Entre 2000 et 2007, elle a été plus modérée pour la France que pour l'Union européenne dans son ensemble (+ 1,1 % par an en moyenne contre + 1,8 %).

En même temps, une partie des pressions sur les ressources apparaît relativement maîtrisée.

Les émissions de gaz à effet de serre ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique. En 2007, elles sont inférieures de 5,6 % au niveau de 1990 que la France s'est engagée à respecter sur 2008-2012 dans le cadre du protocole de Kyoto. L'Europe des 15 reste en revanche encore assez éloignée de son objectif de Kyoto (- 8 %). À plus long terme, l'effort de la France devra nettement s'accroître pour une division par 4 des émissions à l'horizon 2050.

La stagnation depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports contribue à la maîtrise de ces émissions ; elle marque aussi un découplage avec la croissance économique. Le prix des carburants, des véhicules moins gourmands et un meilleur respect des limitations de vitesse y ont contribué.

Les énergies renouvelables produites participent aussi de cet effort. En même temps, elles évitent de tirer sur le stock des ressources épuisables et contribuent à la sécurité d'approvisionnement. La part de leur production dans la consommation d'énergie primaire se redresse en 2007 après une lente dégradation depuis le début des années 1990. Située à 6,6 %, elle reste éloignée de l'objectif de 10 % à l'horizon 2010.

La productivité des ressources, volume de PIB (en €) produit à partir d'un kg de matières

premières, mesure l'efficacité matérielle de l'économie. Calculée à partir de la consommation intérieure de matières, cette productivité a augmenté en France de 30 % en 25 ans. Elle correspond à une consommation de matières de 13,8 tonnes par habitant en 2006, en légère diminution depuis 2000. Parallèlement, les « flux cachés » liés aux importations comme aux exportations augmentent. L'ensemble des flux cachés représente 11,8 tonnes par habitant en 2006. En revanche, la biodiversité se dégrade, alors que l'objectif est de mettre un arrêt à cette perte en 2010. Le phénomène est complexe à mesurer. Marqueur des pressions opérées sur les milieux naturels, l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs a beaucoup diminué dans les années 1990 (- 18 %) et diminue encore légèrement depuis 2000. Malgré la politique de quotas, la surexploitation des ressources halieutiques perdure.

L'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitation d'activité, est un enjeu de bien-être. En 2006, elle est en France de 64,1 années pour les femmes, soit une durée comparable aux pays voisins. Entre 1995 et 2003 elle a augmenté d'un an et demi. Elle est plus faible pour les hommes (62,7 années en 2006).

Les enjeux de cohésion sociale trouvent une première traduction dans un faible taux de pauvreté monétaire. Définie comme la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, la pauvreté monétaire touche 13 % des personnes en France en 2007, contre 16 % dans l'Union européenne et autour de 20 % au Royaume-Uni et en Espagne.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est considéré comme un levier privilégié pour limiter l'exclusion de ces personnes sur le marché du travail et maîtriser les dépenses de retraites. En 2007, il est de 44,7 % dans l'Union européenne, mais seulement de 38,3 % en France, alors que l'objectif est d'atteindre 50 % en 2010.

La part de l'aide publique dans le revenu national brut traduit les préoccupations d'équité à l'échelle mondiale. En 2007, la France y consacre 0,38 % de son revenu et l'UE15 0,39 %. Cependant, l'objectif 2015, dit du « Millénaire », est de 0,7 %.

Les indicateurs de développement durable 20

Les indicateurs de développement durable

Indicateurs de développement durable	1995	2000				
		sauf (1)	2004	2005	2006	2007
1. PIB par habitant (taux de croissance annuel en volume en %)						
France	-	2,4(1)	1,8	1,3	1,6	1,6
UE27	-	2,7(1)	2,0	1,5	2,7	2,5
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (base 100 en 1990)						
France	98,5	98,5	97,9	98,4	96	94,2(f)
UE15	96,9	96,5	98,8	98,1	97,3	nd
3. Énergies renouvelables : part dans la consommation totale d'énergie primaire (en %)						
France (f)	7,3	6,6	6,2	6,0	6,3	6,6
UE15	5,3	5,9	6,4(d)	6,6	7,2	nd
4. Consommation d'énergie totale dans les transports (en millions de tonnes équivalent pétrole)	44,3	51,6	50,4	49,9	50,9	51,5
5. Productivité des ressources (en €/kg) (2)						
France	1,57 (f)	1,64	1,75	1,84	1,84	nd
UE15	1,33(e)	1,41(e)	1,51(e)	1,55(e)	nd	nd
6. Indice d'abondance d'oiseaux communs (base 100 en 1990 - 33 espèces examinées)						
France	82,8	82,0	83,0	82,5	81,5(fe)	80,5(fe)
UE25	86,0	81,0	78,0	79,0	75,0	nd
7. Prises de poissons au-dessus du seuil de précaution (en % - zone Atlantique Nord-Est)						
UE25						
Total des espèces	10	10	21	10	21	nd
dont :						
<i>démersal (cabillaud, colin, aiglefin)</i>	30	42	62	51	51	nd
<i>pélagique (hareng, maquereau, merlan, thon)</i>	10	5	12	2	13	nd
<i>benthique (raie, sole, poissons plats)</i>	27	49	29	40	42	nd
<i>alimentation industrielle (tacaud, sprat, anguille de sable)</i>	0	10	39	21	33	nd
8. Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Hommes	60	60,1	61,2(d)	62	62,7	nd
Femmes	62,4	63,2	64,1(d)	64,3	64,1	nd
9. Taux de pauvreté monétaire (en %) (3)						
France	-	-	13	13	13	13
UE25		16(e)	16 (e)	16 (e)	16 (e)	16 (e)
10. Taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans (en %)						
France	29,4	29,9	37,6	38,7	38,1	38,3
UE27	-	36,9	40,7	42,3	43,5	44,7
11. Aide publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,41	0,47	0,46	0,38
UE15	0,37	0,32	0,35	0,44	0,43	0,39

(1) taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000 (en %).

(2) calculé comme le rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières.

(3) part des personnes dont le niveau de vie (revenu disponible une fois pris en compte impôts et prestations sociales et compte tenu de la composition du ménage) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Eurostat (12-05-09), (f) compléments Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (Meeddat) ; (fe) avec calculs Insee. (e) estimation Eurostat. (d) rupture de série.